

AFRIQUE

CULTURE DE LA PAIX



AGISSONS
POUR LA
PAIX

www.peaceau.org

Fandriampahalemama
oloxh



Fandriampahalemarina
oꝑoxŋ



LA CULTURE DE LA PAIX EN ACTION

TABLE DES MATIERES

Message d’Audrey Azoulay, Directrice générale de l’UNESCO	5
Introduction	6
Contexte de la culture de la paix	7
L’action de l’UNESCO en faveur de la culture de la paix en Afrique (2012-2017)	9
1. Forums de réflexion sur une base sous régionale et régionale.....	10
1.1 Forum de réflexion « Culture de la paix en Afrique de l’Ouest : un impératif de développement économique et une exigence de cohésion sociale »	10
1.2. Forum panafricain : « Sources et ressources pour une culture de la paix »	11
2. Réseaux panafricains pour la promotion de la culture de la paix.....	12
2.1 Réseau des fondations et institutions de recherche pour la promotion de la culture de la paix en Afrique	12
2.2 Réseau des femmes pour une culture de la paix en Afrique	16
2.3 Réseau des jeunes pour une culture de la paix en Afrique	18
3. Campagnes de sensibilisation de l’opinion publique « Agissons pour la paix »	26
3.1 Lancement de la Campagne « Agissons pour la paix », Luanda, Angola.....	26
3.2 Lancement de la Campagne de jeunes pour la culture de la paix en Afrique centrale « Des mots différents, une seule langue : la Paix », Libreville, Gabon	27
3.3 Lancement de la campagne « Des mots différents, une seule langue : la Paix », Angola	27
3.4 Lancement de la Campagne de mobilisation des jeunes pour la culture de la paix, Burundi	28
4. Célébration de la paix.....	28
4.1 Célébration des 25 ans de la naissance du concept de culture de la paix : « La paix dans l’esprit des hommes et des femmes », Yamoussoukro, Côte d’Ivoire	28
4.2 Célébration de la Journée internationale de la paix, Cameroun	29
4.3 Célébration de la Journée internationale de la paix, Burundi	30
Initiatives panafricaines en faveur d’une culture de la paix	31
1. Décisions de l’Union africaine	31
2. Biennale de Luanda.....	32
3. Projet de création d’une « Ecole de la paix »	32



4. Culture de la paix et de la réconciliation: Etude de cas du Mali	33
5. Symposium international pour le lancement de l'Initiative africaine d'éducation à la paix et au développement par le dialogue interreligieux et interculturel.....	34
6. Réunion du Réseau de l'éducation à la citoyenneté mondiale du Centre d'Education à la compréhension internationale d'Asie-Pacifique (APCEIU) 2016, Corée	36
7. Triennale de 2017 de l'Association pour le Développement de l'Education en Afrique (ADEA).....	36
8. Réunion du réseau régional d'éducation à la citoyenneté mondiale en Afrique Subsaharienne, Johannesburg.....	38
9. Consultations régionale en Afrique centrale et de l'ouest sur la jeunesse, la paix et la sécurité	38
Actions spécifiques en vue de renforcer la culture de la paix et de la non-violence	39
Publications	49
Annexes.....	51



Message de la Directrice générale de l'UNESCO, À l'occasion de la Journée internationale de la tolérance, 16 novembre 2017

« *La tolérance est le respect, l'acceptation et l'appréciation de la richesse et de la diversité des cultures de notre monde, de nos formes d'expression et de nos manières d'exprimer notre qualité d'être humains.* »

Cette affirmation est tirée de la *Déclaration de principes sur la tolérance* adoptée par l'UNESCO en 1995. Jamais, en ce siècle nouveau, ces temps nouveaux, cette vision n'a été aussi vitale.

Partout dans le monde, les sociétés se transforment en profondeur, tandis que la mondialisation s'accélère, ce qui ouvre de vastes perspectives de dialogue et d'échange. Cela crée également de nouveaux problèmes, aiguës par l'inégalité et la pauvreté, les conflits persistants et les mouvements de population. Nous assistons aujourd'hui à la montée de politiques d'exclusion et de discours de division. Nous voyons la diversité rejetée comme une source de faiblesse. Nous voyons être glorifiés des mythes de cultures et de traditions « pures », alimentés par l'ignorance et, parfois, la haine. Nous voyons des personnes être montrées du doigt et réprimées. Nous assistons à des attentats terroristes barbares conçus pour affaiblir le tissu du « vivre ensemble ».

Dans ce contexte, la tolérance doit être plus que de l'indifférence et qu'une acceptation passive des autres. Il faut y voir un acte de libération, par lequel les différences des autres sont acceptées comme étant égales aux nôtres. Cela signifie respecter la grande diversité de l'humanité en se fondant sur les droits de l'homme. Cela signifie dialoguer avec les autres par-delà les obstacles. Cela signifie résister à toutes les formes de racisme, de haine et de discrimination, la discrimination à l'égard d'une personne étant une discrimination à l'égard de tous.

Toutes les cultures sont différentes, mais l'humanité est une même communauté qui partage des valeurs, un passé et un avenir. Tous les humains sont différents, et c'est une force pour les sociétés, pour la créativité et l'innovation. Il y a sept milliards de façons d'« être humain », mais nous sommes membres d'une même famille, tous différents, tous pareillement à la recherche du respect des droits et de la dignité.

La tolérance est un combat pour la paix. Elle exige de nouvelles politiques qui respectent la diversité et le pluralisme au nom des droits de l'homme. Elle exige, par-dessus tout, que tous, femmes et hommes du monde, œuvrions pour la tolérance dans notre propre vie en cherchant à comprendre les autres et en rejetant tout racisme et toute haine, y compris l'antisémitisme.

Le rôle de l'UNESCO, au sein du système des Nations Unies, est d'approfondir les liens d'une même humanité par la compréhension, le dialogue et le savoir. C'est pourquoi nous défendons la diversité culturelle et le patrimoine de l'humanité contre le pillage et les agressions. C'est pourquoi nous cherchons à prévenir l'extrémisme violent par l'éducation, la liberté d'expression et l'éducation aux médias afin d'outiller les jeunes, femmes et hommes. C'est pourquoi nous œuvrons au renforcement du dialogue entre les cultures et les religions à la tête de la *Décennie internationale du rapprochement des cultures*. Tel est l'esprit du Prix *UNESCO-Madanjeet Singh pour la promotion de la tolérance et de la non-violence*. C'est également ce qui est au cœur de la collaboration que l'UNESCO a nouée avec le Musée de l'Homme (France) à travers l'exposition itinérante intitulée *Nous et les autres – des préjugés au racisme*. C'est, enfin, la raison pour laquelle la *Coalition internationale des villes inclusives et durables* de l'UNESCO combat le racisme, la discrimination, la xénophobie et l'exclusion.

La tolérance est un acte d'humanité, que nous devons cultiver et pratiquer chaque jour dans notre vie pour jouir de la diversité qui nous rend forts et des valeurs qui nous unissent. Tel est le message de l'UNESCO.

Audrey Azoulay

Directrice générale de l'UNESCO



INTRODUCTION

L'action de l'UNESCO en faveur de la culture de la paix en Afrique se place dans le cadre de la mise en œuvre du « Programme d'action intersectoriel et interdisciplinaire pour une culture de la paix et de la non-violence » ainsi que du Projet de Stratégie à moyen terme (2014 -2021) de l'UNESCO, qui a identifié « la construction de la paix par l'édification de sociétés inclusives, pacifiques et résilientes » comme l'un des deux grands domaines d'action pour l'Afrique.

Cette action vise également à contribuer à la mise en œuvre des programmes sur l'intégration régionale, la paix, la sécurité et la démocratie établis par le Plan stratégique de la Commission de l'Union africaine. Il vise également à la mise en œuvre de la Charte de la Renaissance culturelle africaine, de la Campagne « Agissons pour la paix » lancée par l'Union africaine en 2010 et de son Agenda 2063 pour le développement de l'Afrique.

L'objectif général de cette action en faveur de l'Afrique est de s'appuyer sur les sources d'inspiration et sur le potentiel des ressources culturelles, naturelles et humaines du continent pour identifier des pistes d'action concrètes permettant de construire une paix durable, pierre angulaire du développement endogène et du panafricanisme. Le « **Plan d'action en faveur d'une culture de la paix en Afrique** », adopté à Luanda (Angola) en mars 2013, fournit ainsi le cadre de référence : les objectifs, les recommandations générales et les propositions d'action (voir page 11).

D'autres initiatives impulsées par l'UNESCO, suite au Forum de Luanda, ont montré que plus que jamais la culture de la paix représentait le socle sur lequel le continent africain devrait fonder son développement à l'horizon 2030. Toutes ces initiatives sont rassemblées ici, non pas pour constituer une encyclopédie d'actions accomplies, mais pour tracer un chemin, indiquer une direction pour construire l'Afrique de demain, celle qui découle de la vision de l'Agenda 2063 : « Bâtir une Afrique intégrée, prospère et pacifique, dirigée par ses propres citoyens, et représentant une force dynamique sur la scène mondiale », en particulier auprès des jeunes.

Le but de cette brochure est celui d'inspirer une réflexion permanente sur les enjeux de la paix et du développement durable en Afrique.

Firmin Edouard Matoko
Sous-Directeur général pour l'Afrique
UNESCO



Contexte de la culture de la paix

Le concept de « Culture de la paix » est né en Afrique, car il a été élaboré pour la première fois à une échelle planétaire par l'UNESCO lors du Congrès international sur « La paix dans l'esprit des hommes », organisé à Yamoussoukro en Côte d'Ivoire en 1989.

L'Assemblée générale des Nations Unies considère qu'une **culture de la paix consiste «en des valeurs, des attitudes et des comportements qui reflètent et favorisent la convivialité et le partage fondés sur les principes de liberté, de justice et de démocratie, tous les droits de l'homme, la tolérance et la solidarité, qui rejettent la violence et inclinent à prévenir les conflits en s'attaquant à leurs causes profondes et à résoudre les problèmes par la voie du dialogue et de la négociation et qui garantissent à tous la pleine jouissance de tous les droits et les moyens de participer pleinement au processus de développement de leur société »**¹.

A l'échelle régionale, le concept de culture de la paix doit pouvoir se nourrir de l'ensemble des valeurs, des systèmes de pensée, des formes de spiritualité, de transmission des savoirs et technologies endogènes, des traditions, et des formes d'expression culturelles et artistiques qui contribuent aux respects des droits humains, à la diversité culturelle, à la solidarité et au refus de la violence en vue de la construction de sociétés démocratiques.

Dans la lignée du panafricanisme

Héritière de l'histoire de la pensée africaine et de la diaspora, la culture de la paix est endogène au continent². Les intellectuels africains n'ont pas adopté une posture de repli sur soi ou de confrontation avec le reste du monde. Ils ont prôné une conscience identitaire et d'ouverture à d'autres peuples et cultures. C'est à l'Afrique et aux Africains, comme Léopold Sédar Senghor, que l'Humanité doit le concept de « refondation de la civilisation de l'universel », fruit du dialogue entre cultures et civilisations.

Sources et ressources

Puiser aux sources signifie revisiter les fondements des identités de l'Afrique, examiner les racines et les mutations pour aller chercher les facteurs clés de la résilience. Evaluer ses ressources, c'est mesurer ses richesses et identifier les leviers pour agir. De telle manière que l'on puisse considérer l'Afrique tout entière comme étant à la fois une source et une ressource pour une culture de la paix, mais aussi que la culture de la paix est à son tour une source et une ressource pour l'Afrique.

« L'humanisme africain (Ubuntu) est un trésor inappréciable (...). C'est peut-être le bien, le service, le don le plus précieux que l'Afrique ait à offrir au monde, un don convertible en capital »³ disait l'historien Joseph Ki-Zerbo. L'enjeu de valoriser ce « capital humain et social » est particulièrement appréciable lorsqu'on sait qu'environ 65% de la population africaine a moins de 35 ans et que plus de 35% de la population a entre 15 et 35 ans, l'âge de définition de la jeunesse pour l'Union africaine.

¹ Résolution de l'Assemblée générale de l'ONU 52/13 de 1998

² Le concept même de culture de la paix a été formulé, pour la première fois à une échelle internationale à Yamoussoukro, en Côte d'Ivoire lors du Congrès international sur la paix dans l'esprit des hommes, en 1989.

³ « Notre identité se situe déjà au-delà du marché, dans la sphère du post-économique. Nous devons dans la sérénité affronter le défi d'une Union Continentale capable de projeter valablement l'Afrique dans le monde. L'humanisme africain (Ubuntu) est un trésor inappréciable qui justifie l'afflux d'étrangers riches ou pauvres, épuisés par la canicule existentielle qui affecte les pays du Nord. C'est peut-être le bien, le service, le don le plus précieux que l'Afrique ait à offrir au monde, un don convertible en capital. » Joseph Ki-Zerbo. « A propos de culture », Fondation pour l'Histoire et de Développement Endogène de l'Afrique - Ouagadougou - 2010, p.105.



C'est donc la jeunesse la principale ressource de l'Afrique et son plus grand défi avec environ 10 millions de jeunes femmes et hommes qui arrivent chaque année sur le marché du travail. C'est aussi cette jeunesse qui est souvent confrontée au choix entre une culture de la violence et de la guerre ou une culture de la paix. La Charte de la Jeunesse africaine reconnaît le rôle central de la jeunesse dans la promotion de la paix et de la non-violence⁴.

Les trois piliers

Les versants culturels, naturels et humains de l'Afrique sont ainsi à considérer comme des composantes essentielles d'une approche intégratrice et holistique de la culture de la paix, notamment :

- les **sources et ressources culturelles** : en revisitant notamment la force et la sagesse des langues, des traditions, et de l'histoire ; en analysant les méthodes traditionnelles et modernes de résolution de conflits et de prévention de la violence ; en examinant le rôle de l'éducation - pas seulement celle qui se déroule à l'école, mais aussi celle qui se joue dans les familles et dans les villages - pour instruire des citoyens pacifiques et mus par des valeurs d'éthique et de respect mutuel ; et enfin en faisant la place à la créativité et à l'inventivité culturelle, celle-là même qui est capable de créer et d'ouvrir de nouveaux horizons et espaces de dialogue, de développer de nouveaux secteurs économiques, de servir de moteur au développement.
- les **sources et ressources naturelles** qui foisonnent et ne s'arrêtent pas aux frontières politiques et qui, faute d'être gérées équitablement, représentent aujourd'hui des enjeux géostratégiques susceptibles de générer des crises et des conflits sans précédent. Qu'il s'agisse des cours d'eau ou des océans, des forêts ou des minerais, des sols ou des sous-sols, la préservation et l'exploitation raisonnée de ces richesses sont la clé du développement durable. En particulier, il s'agit de cerner les forces et vertus de la coopération et de la diplomatie scientifique qui vise à gérer le partage des ressources transfrontalières et qui doit impliquer tous les acteurs concernés du niveau gouvernemental jusqu'aux communautés locales, riches en savoirs et savoir-faire autochtones. Cette source et racine primordiale qui est la Terre - et les ressources naturelles qui en sont les fruits - représente également une opportunité de développer de nouveaux secteurs économiques, des « économies vertes et bleues », permettant la préservation de la biodiversité ainsi que la santé des mers et des océans. La qualité de l'éducation, la formation technique et professionnelle des jeunes en particuliers, joue ici un rôle majeur.
- les **sources et ressources humaines** avec un accent tout particulier sur la jeunesse, à travers l'éducation civique, le service communautaire, l'action politique, le leadership et l'égalité des genres. Les conflits armés ont un impact dévastateur sur les enfants et les jeunes, mais leur implication dans la construction et la consolidation de la paix est un facteur clé de succès pour apporter un changement social, économique et politique. Enfin, parce qu'ils constituent de très puissants leviers, il faut valoriser le rôle des modèles transnationaux, sportifs ou artistes, qui inspirent et mobilisent la jeunesse. Il faut ainsi agir sur les processus qui forgent et transmettent des valeurs que cela soit par la conversation entre amis, la palabre, les radios communautaires, les grands réseaux internationaux de télévision ou encore les nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC).

⁴ « Renforcer les capacités des jeunes et des organisations des jeunes dans la consolidation de la paix, la prévention des conflits et la résolution des conflits à travers la promotion d'une éducation interculturelle, l'éducation au civisme, à la tolérance, aux droits humains, à la démocratie, au respect mutuel de la diversité culturelle, ethnique et religieuse, et à l'importance du dialogue, de la coopération, de la responsabilité, de la solidarité et de la coopération internationale » Charte africaine de la jeunesse, 2006



L'action de l'UNESCO en faveur de la culture de la paix en Afrique (2012-2017)

Dans le cadre du programme et budget pour l'exercice 2012-2013, l'UNESCO a mis en œuvre un « Programme d'action intersectoriel et interdisciplinaire pour une culture de la paix et de la non-violence ». Ensuite, une stratégie opérationnelle pour l'Afrique a été adoptée pour la période 2014-2021 incluant le programme phare : Promouvoir une culture de la paix et de la non-violence. Afin de mettre en œuvre ce programme phare de manière à répondre aux besoins des Etats africains, particulièrement ceux fragilisés par des crises et des conflits, l'UNESCO met en place des :

- **Forums de réflexion sur une base sous régionale et régionale**
- **Réseaux spécialisés pour la promotion d'une culture de la paix en Afrique**
- **Campagnes de sensibilisation de l'opinion publique « Agissons pour la paix ».**

Ainsi que des activités et des projets spécifiques dans les domaines suivants :

- **Promotion de la paix et de la non-violence par l'éducation**
- **Coopération scientifique pour favoriser la diffusion d'une culture de la paix**
- **Autonomisation des femmes et des jeunes pour favoriser la participation démocratique et des sociétés plus inclusives**
- **Facilitation du dialogue et édification de la paix par le patrimoine, le dialogue et la créativité**
- **Mobilisation des médias et des technologies de l'information et de la communication pour la paix et la non-violence.**



1. Forums de réflexion sur une base sous régionale et régionale

1.1 Forum de réflexion : « Culture de la paix en Afrique de l'Ouest : un impératif de développement économique et une exigence de cohésion sociale », Abidjan, Côte d'Ivoire (4-5 juin 2012)⁵



Le premier de ces Forums, « Culture de la paix en Afrique de l'Ouest : un impératif de développement économique et une exigence de cohésion sociale », organisé en partenariat avec le Centre d'Etudes et de Prospective Stratégique (CEPS) et le Gouvernement ivoirien, s'est tenu à Abidjan en Côte d'Ivoire, du 4 au 5 juin 2012.

Son objectif était d'identifier des pistes d'action novatrices pour la culture de la paix en Afrique, qui pourraient contribuer à la formulation du nouveau Programme et de la Stratégie à moyen terme de l'UNESCO.

Parmi les participants figuraient des représentants des Commissions nationales pour l'UNESCO des quinze pays de l'Afrique de l'Ouest, des universitaires, des professionnels des médias, des jeunes, des représentants d'institutions spécialisées et d'organisations non-gouvernementales ainsi que du secteur privé.

Les intervenants et modérateurs de ce Forum ont émis un ensemble de principes et propositions d'actions, qui ont été discutés lors d'autres Forums sur la culture de la paix en Afrique. La Directrice générale et les organes directeurs de l'UNESCO les ont pris en considération au moment de la formulation du nouveau Programme et de la Stratégie à moyen terme de l'UNESCO pour 2014-2021.

⁵ Rapport du Forum d'Abidjan : <http://www.unesco.org/new/fileadmin/MULTIMEDIA/HQ/AFR/pdf/Rapport-Culture-paix-AfriqueOuest-Abidjan-FR-FINAL.pdf>



1.2 Forum Panafricain : « Sources et ressources pour une culture de la paix », Luanda, Angola (26-28 mars 2013)



© - Paulino Damião

Cérémonie d'ouverture – 26 mars 2013

M. Septime Martin, Représentant résident de la Banque africaine de développement, Angola – Mme Bineta Diop, Présidente de Femmes Africa Solidarité – Mme Irina Bokova, Directrice générale de l'UNESCO – S.E. M. Eduardo dos Santos, Président de la République d'Angola – M. Erastus Mwencha, Vice-Président de la Commission de l'Union africaine – S.E. M. Joaquim Alberto Chissano, ancien Président de la République du Mozambique – M. Federico Mayor Zaragoza, ancien Directeur général de l'UNESCO

Ce Forum panafricain⁶, organisé conjointement par l'UNESCO, l'Union africaine et le Gouvernement angolais, a réuni des personnalités, des experts et des représentants d'organisations régionales et internationales, d'Etats membres, d'ONG, du secteur privé et de la société civile en provenance de 43 pays africains ainsi que d'autres participants venants d'autres pays en dehors de l'Afrique, et a servi de cadre pour :

- L'élaboration et l'adoption d'un **Plan d'Action pour la culture de la paix en Afrique** reposant sur les 3 axes thématiques ayant structuré le Forum : les sources et ressources culturelles et naturelles, ainsi que la jeunesse africaine (voir page 14).
- Le lancement d'un **Mouvement panafricain en faveur de la culture de la paix en Afrique**, en suscitant la naissance de campagnes de sensibilisation et de mobilisation au niveau national en faveur d'une culture de la paix et en appui de la Campagne « **Agissons pour la paix** » lancée par l'Union africaine en 2010.
- Le déclenchement d'un **partenariat multi-acteurs** pour la mise en œuvre de ce Plan d'action par un ensemble coordonné d'actions aux niveaux national, sous régional et régional. Les représentants des Etats présents au Forum et les partenaires ont pris des engagements concrets en faveur d'une culture de la paix. Il s'agit notamment des partenaires gouvernementaux et intergouvernementaux tels que les Ministres de la Culture, de la Jeunesse et des Sport, de la Science et Technologie, de l'Education de 5 pays africains, les représentants de la Banque africaine de développement, de l'Union monétaire des Etats d'Afrique de l'Ouest, de l'Union du Fleuve Mano, de la Commission du Golfe de Guinée et d'Agences du système des Nations Unies. Avec des représentants de fondations, d'organisations du secteur privé et de la société civile au total une trentaine de personnalités se sont engagées dans ce mouvement sous l'égide de l'UNESCO et de l'Union africaine.

⁶ <http://www.unesco.org/new/fr/africa/resources/events/africa4peace/>



2. Réseaux pour la promotion d'une culture de la paix en Afrique

2.1 Réseau de Fondations et d'Institutions de recherche pour la promotion d'une culture de la paix en Afrique⁷

Création du Réseau

Addis Abeba, Ethiopie
(20-21 septembre 2013)



Objectifs :

- Coordonner les actions respectives afin d'assurer une vision et des pratiques communes et une mutualisation des ressources et des moyens d'action ;
- Donner une meilleure visibilité des organisations et de leurs activités auprès des citoyens et des institutions nationales et internationales ;
- Contribuer à la mise en œuvre du Plan d'action de Luanda par l'élaboration et la réalisation de programmes communs ;
- Œuvrer à la mise en œuvre de l'Agenda 2063 de l'Union africaine et du Programme intersectoriel de l'UNESCO pour une culture de la paix ;
- Elargir le réseau à des organisations africaines et non africaines poursuivant les mêmes objectifs.

⁷ www.reseapaix.org



Activités du réseau

❖ **Conférence Internationale sur la culture de la paix - Fondation Eduardo dos Santos (FESA), Soyo, Angola (11 septembre 2015)**

La Fondation Eduardo dos Santos - (FESA) a organisé le 11 septembre 2015 à Soyo (Angola) une Conférence Internationale⁸ sur la culture de la paix. Parmi les participants figuraient, la Ministre de la Culture, le Secrétaire d'Etat aux Relations extérieures de la République d'Angola, le Secrétaire d'Etat aux Droits humains et le Secrétaire d'Etat à la famille et à la promotion de la femme, ainsi que des représentants du Réseau des Fondations et Institutions de recherche pour la promotion d'une culture de la paix en Afrique, du Réseau des Jeunes pour la culture de la paix en Afrique, de la société civile, et des organisations religieuses et traditionnelles.

La conférence a mis l'accent sur l'importance d'éduquer les jeunes dans l'esprit d'harmonie à travers les nouvelles technologies et les réseaux sociaux afin de promouvoir la paix et la non-violence. Les thématiques abordées dans les débats ont portées sur les huit domaines d'action du Programme de la culture de la paix des Nations Unies, notamment l'éducation à la citoyenneté et à la démocratie, la prévention et la résolution des conflits, le rôle des médias - et des médias sociaux en particulier- la culture, les arts et les industries culturelles, l'histoire, la mémoire et les pratiques culturelles, les droits humains, l'égalité des genres, le dialogue interreligieux ainsi que le rôle particulièrement important joué par la jeunesse.



❖ **Troisième Rencontre du Réseau des Fondations et institutions de recherche pour la promotion d'une culture de la paix en Afrique, Soyo (Angola) (12 septembre 2015)**



Le Réseau des Fondations et Institutions de recherche pour la promotion d'une culture de la paix en Afrique a tenu, le 12 septembre 2015, sa troisième rencontre à Soyo (Angola). Elle a réuni onze membres du Réseau. Ses objectifs étaient de faire l'état des lieux du réseau depuis sa création ; de définir les aspects juridiques et budgétaires, et de débiter le plan d'action pour l'année à venir.

A cet égard, plusieurs projets, notamment sur la valorisation des mécanismes endogènes de prévention et résolution des conflits, sur la Communauté de bonnes pratiques et le concours panafricain de médiation en milieux scolaire et universitaire, ont été présentés aux participants.

⁸ Conférence internationale sur la Culture de la paix, FESA, Soyo, Angola



❖ Prévention des violences et promotion de la culture de la paix en période électorale en Afrique, Luena, Angola (12-13 décembre 2016)

C'est dans cette ville symbole de Luena, dans la province de Moxico, où a été signé en février 2002 le « Cessez-le-feu » mettant fin à la guerre civile angolaise, que la Fondation Eduardo dos Santos (FESA) et l'UNESCO ont tenu à organiser une conférence internationale⁹ sur le thème « Prévention des violences et promotion de la culture de la paix en période électorale en Afrique ».



La conférence, articulée autour de deux table-rondes, a donné l'occasion aux intervenants de présenter les actions menées par leurs institutions dans leurs différents pays d'origine, dans le domaine de la prévention des conflits en période électorale, et de discuter des moyens pour amener l'ensemble des parties impliquées à s'abstenir de tous actes susceptibles de créer des tensions politiques et intercommunautaires, et à privilégier des actions favorisant le déroulement apaisé des processus électoraux. A l'issue des débats, plusieurs recommandations ont été formulées en vue de prévenir toute violence pré- et post-électorale en Afrique.

La conférence s'est achevée par le lancement officiel en Angola de la Campagne des jeunes pour la culture de la paix en Afrique centrale « Des mots différents, une seule langue : la Paix » ; campagne lancée le 9 juillet 2016 au Gabon, à l'initiative du Réseau Panafricain des Jeunes pour la Culture de la Paix (PAYNCOP). L'objectif de cette Campagne comporte deux volets : la médiatisation de la notion de « culture de la paix » afin de susciter à la fois une prise de conscience et une réaction de l'opinion publique, en général; et celle du rôle de la jeunesse dans la construction et la consolidation de la paix et de la non-violence au quotidien.

La tenue de cette conférence a également été l'opportunité, le lendemain, 13 décembre, de deux réunions, en parallèle, du Réseau de fondations et d'institutions de recherche pour la promotion de la culture de la paix en Afrique et du Réseau panafricain des jeunes pour la paix.

⁹ http://www.unesco.org/new/fr/africa-department/resources/africa-department/news/prevention_of_violence_and_promotion_of_the_culture_of_peace/



❖ **Quatrième Rencontre du Réseau des fondations et institutions de recherche pour la promotion d'une culture de la paix en Afrique, Luena (Angola) (13 décembre 2016)**

Le mardi 13 décembre 2016, la salle *Complexo Touristico Mémorial Monumento à Paz* de Luena, en Angola, a abrité la deuxième réunion des membres du Réseau des Fondations et des Institutions de recherche pour la promotion d'une culture de la paix en Afrique. Elle a réuni douze membres du réseau et des représentants de l'UNESCO.



En abordant le deuxième axe relatif aux activités du réseau, le Secrétaire général a annoncé la tenue des colloques et la réalisation des projets pertinents. Il a insisté sur les rencontres de Soyo, et de Luena, les 12 et 13 décembre 2016, organisées par la FESA, une initiative qui pourrait se perpétuer en 2017 et 2018, si les conditions financières étaient réunies.

Plusieurs projets pertinents réalisés sont à retenir :

- « L'initiative pour l'éducation à la paix et au développement par un autre chemin », organisée en mai 2015 par le Centre panafricain de prospective sociale du Pr Albert Tévoedjré du Bénin ;
- Le projet d'Ecole panafricaine de la paix de la Fondation Félix Houphouët-Boigny pour la recherche de la paix, validé en juin 2016 et dont le lancement est prévu pour la fin du premier trimestre 2017 ;
- Un projet de publication entre la Chaire UNESCO pour la culture de la paix et l'Université de Florence, dans le cadre de la communauté de pratiques (COP) ;
- Une mission de transfert de la plateforme dite COP, financée et exécutée par la Chaire UNESCO d'Abidjan ;
- Un numéro spécial de la revue annuelle Dialogue et Paix de la Fondation Félix Houphouët-Boigny est consacré aux défis sécuritaires en Afrique ;
- Un site web du réseau est créé et n'attendait qu'une plus grande implication des membres.



2.2 Réseau de femmes pour une culture de la paix en Afrique

Vers la création du réseau

Forum Crans Montana pour les femmes africaines
Bruxelles, Belgique
(19-22 mars 2014)



Son ambition est de rassembler des organisations africaines et non-africaines engagées dans la promotion du rôle central des femmes africaines dans la prévention et la résolution des conflits.

Objectifs :

- valoriser les compétences et les complémentarités de chaque organisation, par la création d'une communauté de pratiques mettant à leur disposition des ressources pour le partage de bonnes pratiques et l'auto-apprentissage par les TIC ;
- développer des activités conjointes dans les domaines de l'égalité des genres, du leadership féminin, de la médiation, de la résolution et la prévention des conflits, de la lutte contre la violence à l'égard des femmes, et de leur autonomisation à travers l'éducation, les sciences, la culture et la communication ;
- établir une équipe de conseil et de tutorat basée sur l'expertise déjà disponible au sein du réseau, afin de soutenir et accompagner des projets novateurs.



❖ Engagement pour la création d'un réseau national de femmes du Gabon pour la paix et le développement durable, Libreville, Gabon, 8 mars 2017

A l'occasion de la célébration de l'édition 2017 de la Journée internationale de la femme, le 8 mars 2017, plus de 200 gabonaises se sont engagées pour la création d'un réseau national pour la culture de la paix et le développement durable.

La célébration de la Journée internationale de la femme a été marquée par deux activités majeurs :

- une table-ronde sur « Le rôle des femmes dans la prévention, la gestion et la résolution des conflits en vue de la construction d'une culture de la paix » et,
- une soirée culturelle avec un concert de l'artiste gabonaise Annie-Flore Batchiellilys.



Au terme de la soirée, Madame Marie-Éveline Petrus-Barry a, au nom du Système des Nations Unies, invité les femmes souhaitant s'engager pour la création du réseau national de femmes pour la culture de la paix et le développement durable à monter sur la scène.



Près de 100 femmes ont spontanément répondu à cet appel, avec le soutien de plusieurs hommes présents.



2.3 Réseau des jeunes pour la promotion d'une culture de la paix, Forum panafricain : « La jeunesse africaine et le défi de la promotion d'une culture de la paix en Afrique

Création du Réseau Pan-euro-africain des Jeunes pour une Culture de la Paix (PAYNCOP)¹⁰

Libreville, Gabon
(11-13 décembre 2014)



Constitué de 60 membres fondateurs, dont notamment les Conseils de la jeunesse et les organisations de la jeunesse d'Afrique et de la diaspora engagés dans des actions de promotion d'une culture de la paix. Le Gabon accueille le Secrétariat de ce réseau.

Objectifs :

- Mobiliser les jeunes pour la promotion de la culture de la paix et de la non-violence sur le continent
- Créer des synergies entre les organisations de jeunesse africaine et de la diaspora

Activités du réseau

Le PAYNCOP a entrepris plusieurs projets et activités, conformément au programme phare de la Stratégie opérationnelle de l'UNESCO pour l'Afrique 2014-2021 visant à promouvoir une culture de la paix et de la non-violence :

❖ Commémoration du 10ème anniversaire de la Charte africaine de la Jeunesse : Banjul +10, Banjul, Gambie, 21-25 mai 2016

Dans le cadre du 10ème anniversaire de la célébration de la Charte africaine de la Jeunesse, l'UNESCO a organisé en partenariat avec le PAYNCOP **une formation** de deux jours sur la culture de la paix et de la non-violence, avec plus de soixante participants. Plusieurs thèmes ont été développés: - l'extrémisme violent des jeunes, - l'éducation à la citoyenneté mondiale, - le genre et l'inclusion sociale, et la culture et le patrimoine.

¹⁰ www.africanyouth4peace.org



❖ Célébration de la Journée internationale de la paix, 2016, Cameroun

Une table ronde a été organisée, avec le soutien du Bureau de l'UNESCO, pour célébrer la Journée internationale de la paix, 2016 sur le thème « Le volontariat et la participation des jeunes à la construction de la paix en Afrique ». Outre une campagne de sensibilisation sur le rôle des jeunes dans la culture de la paix en Afrique centrale et au Cameroun, à travers l'Association des droits de l'enfant, Cameroun, la campagne de la jeunesse "Différents mots, une langue: la paix" a été lancée.

❖ Formation sur le leadership des femmes à l'occasion de la Journée internationale du VIH / SIDA (50 jeunes filles) et Formation de formateurs sur la gestion des conflits (25 jeunes formateurs), République du Congo

❖ Réunion du Réseau, Luena (Angola), 13 décembre 2016

Le Réseau panafricain des jeunes pour la Culture de la Paix (PAYNCOP) s'est réuni le 13 décembre 2016 dans la salle du monument de la paix de Luena, Angola. La rencontre a été présidée par M. John-Paul Ekene Ikwele,

Président du Réseau panafricain des jeunes pour la culture de la paix, assisté de M. Max Axel Bounda, Secrétaire permanent.



A l'ordre du jour figurait le rapport d'activités 2014-2016, présenté suivant deux volets, à savoir les activités internationales et les activités nationales ; telles que La conférence de la région Afrique subsaharienne sur l'éducation post-internationale en février 2015 à Kigali (Rwanda), La rencontre des Commissions nationales de la CEEAC en avril 2016 à Yaoundé (Cameroun), Le 6^e Forum International des ONG en partenariat officiel avec l'UNESCO, La Campagne des Jeunes pour la Culture de la paix en Afrique centrale, etc...

Par ailleurs, le plan d'action 2017-2018 du PAYNCOP a été débattu autour des axes suivants :

- l'expansion du réseau par la création d'autres réseaux nationaux dans un maximum de pays africains et le renouvellement du mouvement d'ambassadeurs pour la paix, par les arts et la culture ;
- le développement de partenariat à travers le continent ;
- la promotion du volontariat pour la paix dans les zones à conflits ;
- le développement d'une plateforme de communication entre les jeunes, de l'application mobile *africa4peace* ;
- la création d'émissions radio et télé et de campagnes multimédias sur la culture de la paix ;
- le renforcement des capacités en documentation ligne, et documentation physique, dans le domaine de la paix ;
- le lancement officiel du Réseau « Jeunesse et culture de la paix » ;
- le renforcement du partenariat avec la Fondation « Whitaker Peace and Development Initiative (WPDI), visant à promouvoir la capacité des jeunes à œuvrer à la paix et au développement dans leurs communautés au sein des pays en situation vulnérable ;



- la création par la Fondation Omar Bongo Ondimba pour la paix, la science, la culture et l'environnement, d'un prix international de la jeunesse pour la culture de la paix qui récompensera l'action de trois organisations de la jeunesse, qui se répartiront un montant de 45 millions CFA soit près de 85 000 dollars.
- ❖ **Campagnes menées à l'Institut Français du Congo sur la lutte contre le phénomène des "bébés noirs", Congo**
- ❖ **Événement de formation en entreprise pour l'intégration des jeunes vulnérables à Nairobi, Kenya**

Le but était d'éduquer les jeunes sur le rôle de l'autonomisation des jeunes dans la lutte contre l'extrémisme violent.

- ❖ **Formation de 150 jeunes leaders communautaires sur la prévention et la gestion des conflits, Niger**
- ❖ **Projet de construction de chemins inclusifs**, organisé par l'Association des chantiers volontaires du Nigeria en partenariat avec Service Civil International (SCI) et financé par la Commission, Nigéria
- ❖ **Forum des ONG UNESCO-MiSK**, Riyad, Arabie Saoudite, 3-4 mai 2017

Le Comité de liaison ONG-UNESCO et l'UNESCO a organisé, en partenariat avec la Fondation Mohammed bin Salman bin Abdulaziz Foundation (MiSK), le septième Forum des ONG en partenariat officiel avec l'UNESCO, à Riyadh (Arabie Saoudite), les 3 et 4 mai 2017.

Le thème choisi pour ce Forum - « La jeunesse et son impact social » - s'inscrivait dans le mandat de l'UNESCO et ses activités en matière de la jeunesse, et correspondait à l'accent mis sur la jeunesse par la Conférence internationale des ONG qui s'est tenue à Paris en décembre 2016.



- ❖ **Concert de jeunes pour la paix, Paris, France, 4-6 mai 2017**

L'ASBL Shift & Twist, en partenariat avec ADYFE¹¹ et PAYNCOP, a organisé avec le soutien des communes de Molenbeek-Saint-Jean, Saint-Gilles et Ixelles, du 4 au 6 mai 2017, un échange entre des jeunes de Bruxelles et des jeunes de la région parisienne avec le soutien du BIJ¹² et du CCME¹³.

Les 80 jeunes bruxellois, ont passé 3 jours animés par des moments forts : Visite du siège de l'UNESCO à Paris. Une occasion pour les jeunes d'échanger avec quelques experts, sur les enjeux sociétaux d'aujourd'hui et de demain. Ils ont été reçus par Edouard Firmin Matoko, Sous-Directeur général pour l'Afrique, Département Afrique. Ensuite, 20 jeunes de la région parisienne les ont rejoints pour aller assister au spectacle de Yassine Belattar au Bataclan.

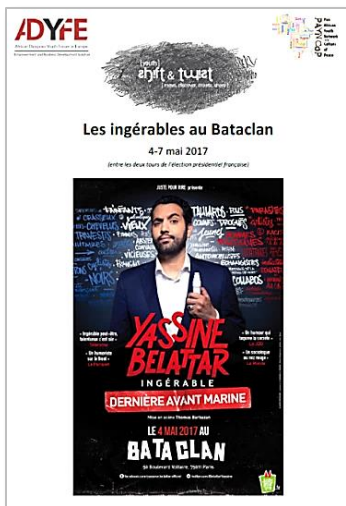
¹¹ ADYFE : African Diaspora Youth Forum in Europe

¹² BIJ : Bureau International de la Jeunesse

¹³ CCME : Conseil de la Communauté Marocaine à l'Étranger



L'humoriste, Yassine Belattar a conclu son spectacle, par l'annonce sur scène, avec Sarah Turine, échevine en charge de la Jeunesse sur Molenbeek Saint-Jean, ainsi que Ahmed El Khannouss, 1^{er} échevin de Molenbeek Saint-Jean et Bea Diallo 1^{er} échevin d'Ixelles, de la création d'un incubateur artistique sur la Commune de Molenbeek devant une salle comble, faisant l'unanimité, en présence de François Hollande, encore Président de la République Française, d'Edson Carvalho, représentant du Département Afrique de l'UNESCO, de Said Ahruil, échevin de la Jeunesse de Saint-Gilles, de Karim Saafi, co-président d'ADYFE et membre du PAYNCOP et surtout de nos jeunes.



Le lendemain, les jeunes ont été accueillis par Yassine Belattar au Théâtre de Dix heures, dont il est le propriétaire, pour une table ronde organisée pour les jeunes bruxellois, en présence des échevins et du Secrétaire Général du CCME, M. Abdellah Boussouf, afin d'échanger sur leurs différentes préoccupations. Cette journée s'est conclue par un atelier de réflexions mis en place avec les jeunes drancéens au sein des locaux de l'Association Agir Ensemble.

Cette aventure s'est achevée ce samedi 6 mai, par une visite en matinée de l'Exposition "nous et les autres - de préjugé à racisme" présente au Musée de l'Homme ; et l'après-midi par un atelier visant à détruire les différents mécanismes de construction des préjugés, encadré par le Mouvement contre le discours de haine - France.

❖ Troisième atelier sur l'éducation à la citoyenneté mondiale (GCED), Jeju, Corée du Sud, 28 mai-3 juin 2017

Cet atelier, décliné sous différentes formes d'activités, y compris des sessions plénières sur GCED a été facilité par APCEIU et des membres du réseau de jeunes de GCED. 50 jeunes dirigeants/activistes de 42 pays y ont partagé leur expérience et approfondi leur compréhension de GCED.



❖ Dîner-débat, Siège de l'UNESCO, Paris, 30 mai 2017



Le CEPS (Centre d'Etude et de Prospective Stratégique) a organisé le 30 mai 2017 en partenariat avec l'UNESCO et la Délégation permanente de la France auprès de l'UNESCO, au siège de l'Organisation, un débat sur le thème de la jeunesse dans les processus électoraux en Afrique.

Les interventions très qualifiées de plusieurs ambassadeurs auprès de l'UNESCO dont les Ambassadeurs de France, du Mali, la Maire de Goudam, (Mali), le Secrétaire général de la Fondation Edouardo dos Santos (FESA), des représentants de l'OIF et bien d'autres, qui se sont succédés ont réservé à ce sujet un traitement



objectif et rationnel. Le rôle de la jeunesse a été abordé dans toutes ses déclinaisons, dans le corps électoral mais aussi dans l'encadrement des opérations électorales et bien sûr dans l'engagement politique en qualité de candidat. Chaque aspect a appelé l'énumération de mesures à prendre et d'outils à développer pour amener la jeunesse à s'impliquer politiquement. Et de l'avis partagé, cette implication conditionne l'avenir du Continent et la poursuite de la construction démocratique.



- ❖ **Réunion de collaboration de l'UNESCO pour l'élaboration d'une proposition de projet pour la « Prévention de l'extrémisme violent et la consolidation de la paix par l'autonomisation des jeunes au Nigéria », Abuja, Nigéria, août 2017**
- ❖ **Célébration de la Journée internationale de la paix et lancement de la Campagne de la jeunesse pour une culture de la paix, République centrafricaine (RCA)**

La célébration de la Journée internationale de la paix a débouché sur le lancement de la Campagne de la jeunesse pour une culture de la paix Collectif Soleil pour Tous, MASSEKA ENTRAIDE, avec la participation du Conseil de la République centrafricaine.

- ❖ **La Journée internationale de la paix et d'une Semaine de paix et de développement, Gabon, 18-23 septembre 2017**

La Journée internationale de la paix a été commémorée avec l'organisation d'une Semaine de paix et de développement du 18 au 23 septembre 2017. Plusieurs organisations de jeunes et de la société civile ont été réunies pour un Forum des leaders émergents sur les jeunes en tant que leaders pour la paix, entre la volonté et les obstacles. Un tournoi de football de six équipes a été organisé, en partenariat avec l'UNOCA, et a été remporté par la police nationale dans une atmosphère de fair-play et de cohésion sociale.

- ❖ **Journée internationale de la paix, Liberia**

La Journée internationale de la paix a été commémorée avec l'organisation d'une marche pour la paix des jeunes, dirigée par Messengers of Peace Inc Liberia, avec plus de 500 jeunes participants.



❖ **Consultation régionale des Nations Unies sur la résolution 2250 du Conseil de sécurité des Nations Unies Jeunesse, paix et sécurité - pour l'Afrique de l'Ouest et Central, Cotonou, Bénin, septembre 2017**

Dans le cadre de l'Etude de progrès sur la contribution positive des jeunes aux processus de la paix et la résolution des conflits, menée par le Secrétaire général des Nations Unies, le Programme de Volontaires de Nations Unies (UNV), le FNUAP, le PNUD, l'UNESCO, l'UNOCA, la CONFEJES et la Commission de Consolidation de la Paix de Nations Unies (PBSO) ont organisé la sixième consultation régionale en Afrique de l'Ouest et du Centre, à Cotonou, au Bénin, du 11 au 13 Septembre 2017.



❖ **Commémoration de la Journée internationale de la paix 2017 à la Commission de l'Union africaine, Addis-Abeba, Ethiopie, septembre 2017**

❖ **10^e Forum des jeunes de l'UNESCO, Paris, France, octobre 2017**

Participation aux débats et discussions du 10^e Forum des jeunes de l'UNESCO au Siège, à Paris.

Une liste de recommandations concrètes reflétant leurs préoccupations et leurs besoins les plus urgents dans les domaines d'intervention de l'UNESCO a été dressée.





❖ Session d'ouverture de la 39^e Conférence générale de l'UNESCO



La Conférence générale s'est réunie, comme elle le fait tous les deux ans, pour déterminer l'orientation et la ligne de conduite générale de l'UNESCO. Elle a adopté un Programme et un budget pour l'Organisation pour les deux années à venir, a élu les membres du Conseil exécutif et a nommé la Directrice générale, Mme Audrey Azoulay.

Deux représentants des jeunes, Nadia et Mark ont présenté le résumé des recommandations du Forum à la session d'ouverture de la Conférence générale de l'UNESCO, veillant à ce que les jeunes restent au centre de l'agenda.



❖ Réunion d'information avec les Directeurs et Chefs de bureau hors-Siège (Afrique) de l'UNESCO, Paris, novembre 2017

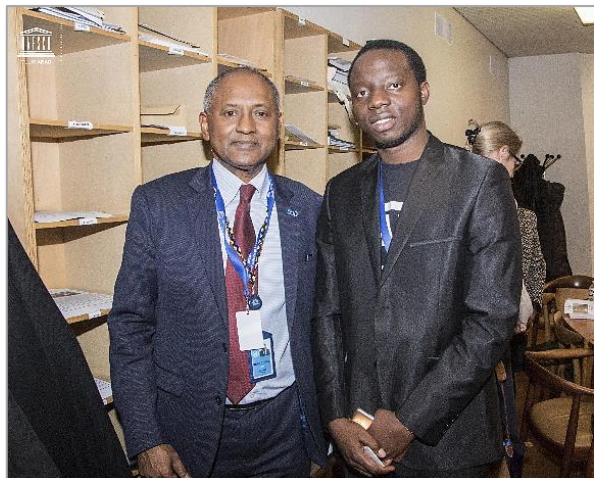
Le Sous-Directeur général pour l'Afrique, M. Firmin Edouard Matoko a profité de la réunion d'information qu'il organisait le 2 novembre 2017, en marge de la 39^e Conférence générale de l'UNESCO, pour présenter le réseau des jeunes aux Directeurs et Chefs de bureau hors-Siège (Afrique) de l'Organisation.



Les deux représentants du PAYNCOP, Nadia Owusu et Junior Akra, ont fait état des nombreuses actions qu'ils ont entreprises sur le terrain depuis la création du réseau. Ils ont également sollicité un plus grand appui de



l'Organisation, tant financier que logistique, pour continuer à mener à bien leurs activités, et pour développer des synergies avec les bureaux hors Siège africains.



Par ailleurs, la question de la coordination des activités du réseau avec celles des autres mouvements et organisations de la jeunesse, ainsi qu'avec les programmes de l'Union africaine et des gouvernements du continent a été évoquée.

- ❖ **Forum panafricain des jeunes pour la culture de la paix et la lutte contre la radicalisation en vue de la création d'un système d'alerte précoce en Afrique centrale, Libreville (Gabon), 30 novembre – 2 décembre 2017**



L'UNESCO a organisé, en coopération avec le Gouvernement gabonais, le Bureau des Nations Unies en Afrique centrale (UNOCA) et la Communauté Economique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), avec le soutien de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), un forum intitulé « Forum panafricain des jeunes pour une culture de la paix et la lutte contre radicalisation en vue de la création d'un système

d'alerte précoce en Afrique centrale ", du 30 novembre au 2 décembre 2017, à Libreville, au Gabon.

L'objectif principal du Forum était de renforcer l'implication des jeunes dans la promotion d'une culture de paix à travers la prévention et la gestion des conflits et de la violence en Afrique, par la création d'un système d'alerte précoce en Afrique centrale et, en particulier, en vue de construire des sociétés plus résilientes et pacifiques.

Le forum a également offert une plateforme aux représentants des jeunes de la sous-région de l'Afrique centrale pour jouer un rôle prépondérant dans le plaidoyer pour le projet sous-régional sur « le Renforcement des capacités des jeunes en gestion de mouvements

associatifs et la création d'un système d'alerte précoce de la jeunesse pour la paix et la sécurité en Afrique centrale " auprès des différents donateurs.





Au terme du Forum, la centaine de jeunes participants s'est engagée à être des sentinelles/tisserands de la paix dans leur pays respectif, à travers une Déclaration, dite de Libreville, lue et remise par Mademoiselle Julie Mutési, Coordonnatrice nationale du Réseau panafricain des jeunes pour la culture de la paix (PAYNCOP) au Rwanda, au Ministre gabonais des Sports, du Tourisme et des Loisirs, Monsieur Mathias Otounga Ossibadjou.

3. Campagnes de sensibilisation de l'opinion publique « Agissons pour la paix »

L'une des propositions phare du Plan d'action de Luanda consiste en la mise en œuvre de Campagnes de sensibilisation de l'opinion publique, et des jeunes en particulier, sur l'importance et les messages clés de la culture de la paix.

3.1 Lancement de la Campagne « Agissons pour la paix », Luanda, Angola

Lors du Forum de Luanda en 2013, le Gouvernement de l'Angola a lancé, avec des organisations de la société civile et le secteur privé, une campagne « Agissons pour la paix », autour d'un événement réunissant plus de trois mille jeunes. A cette occasion, des actions d'envergure ont été menées par les médias (radio et télévision) et par des opérateurs de téléphonie mobile par l'envoi de messages sms de sensibilisation à plus de 10 millions d'abonnés.

Cette Campagne se poursuit par des manifestations artistiques utilisant la musique, le théâtre, la danse, et la littérature ainsi que des activités médiatiques par des affiches et des bannières publicitaires dans les lieux publics, des émissions et des spots de télévision et de radio,



des sms et des réseaux sociaux. Un accord de partenariat avec le Gouvernement de l'Angola et le secteur privé permettra de développer et pérenniser cette Campagne.



Sous l'impulsion de la Campagne lancée en Angola en 2013, d'autres pays africains se joignent au mouvement, comme la République du Congo, le Mozambique, la République démocratique du Congo (RDC), le Sud Soudan où la Journée internationale de la paix a été célébrée. Le lancement de la première édition de la Biennale de Luanda sur la culture de la paix en Afrique est prévu en Angola en septembre 2016.



3.2 Lancement de la Campagne de jeunes pour la culture de la paix en Afrique centrale « Des mots différents, une seule langue : la Paix », Gabon

Des mots différents, une seule langue : la Paix. C'est le slogan de la Campagne¹⁴ des jeunes pour la promotion de la culture de la paix en Afrique centrale. Lancée le 9 juillet 2016 à Libreville (Gabon), cette campagne est une initiative du Réseau panafricain des jeunes pour la culture de la paix (PAYNCOP) à laquelle se sont associés le Réseau des organisations de jeunesse africaine leaders des Nations Unies/Section Gabon (ROJALNU/Gabon) et le Conseil national de la jeunesse du Gabon (CNJG).



En démarrant au Gabon, elle a vocation à s'étendre aux pays de la sous-région et culminer avec la célébration de la Journée internationale de la paix (21 septembre).



En s'associant à cette initiative, le Réseau des organisations de jeunesse africaine leaders des Nations Unies (ROJALNU/Gabon) et le Conseil national de la jeunesse du Gabon (CNJG) entendent contribuer à la réalisation de l'Objectif 16 du Développement Durable qui appelle à l'avènement de sociétés inclusives et pacifiques.

3.3 Lancement de la campagne « Des mots différents, une seule langue : la Paix », Angola

Le lancement de la campagne a été dirigé par le Chef du bureau UNESCO Libreville M. Fazzino Vincenzo. Le Secrétaire Permanent du PAYNCOP, M. Bounda Moussavou Max Axel, a lui planté le décor en rappelant que c'était dans la perspective de la promotion de la culture de la paix en Afrique centrale que le Réseau panafricain des jeunes pour la culture de la paix, le Réseau des Organisations de jeunesse africaine des leaders des Nations Unies de chaque pays de l'Afrique centrale et le Conseil national de la jeunesse de chaque pays de l'Afrique centrale, ont pris l'initiative de cette campagne.

¹⁴ <http://www.unesco.org/new/fr/africa/priority-africa/culture-of-peace-in-africa/youth-campaign-for-culture-of-peace-in-central-africa-gabon/>



L'objectif de la campagne était de « mettre médiatiquement en lumière, la notion de la culture de la paix afin de susciter à la fois une prise de conscience et une réaction de l'opinion publique en général et de la jeunesse en particulier, au rôle que chacun pouvait jouer pour construire et consolider la paix et la non-violence au quotidien.

3.4 Lancement de la Campagne de mobilisation des jeunes pour la culture de la paix, Burundi

Le Réseau Panafricain des Jeunes pour la Culture de la Paix en Afrique (PAYNCoP), représenté au Burundi par le Réseau des organisations des jeunes en action pour la paix, la réconciliation et le développement (REJA), a lancé sa campagne de mobilisation des jeunes pour la culture de la paix à Bujumbura¹⁵, avec la facilitation du Bureau régional multisectoriel de l'UNESCO en Afrique centrale et la Maison de l'UNESCO pour la Culture de la Paix au Burundi, au Stade Prince Louis RWAGASORE, le 31 mars 2017.



A cet évènement, sous le Haut patronage du deuxième Vice-Président de la République représenté par son Chef de Cabinet. On a noté, côté Gouvernement, la présence de la Ministre de l'Education et Présidente de la Commission nationale du Burundi pour l'UNESCO, le Ministre de la Jeunesse, des Sports et de la Culture, le Ministre de la Communication et de l'Information, ainsi que le Conseiller socio-culturel du Maire de la Ville de Bujumbura.

Les Agences des Nations Unies étaient bien représentées, à commencer par le Directeur du Bureau régional multisectoriel de l'UNESCO pour l'Afrique centrale, le Représentant de l'UNESCO à Libreville, le Coordonnateur résident a.i. du Système des

Nations Unies au Burundi représenté par le Directeur pays ONUSIDA, ainsi que le Directeur de l'OHCDHB.

Cette campagne, qui s'inscrit dans le prolongement de celles organisées au Gabon et en Angola en 2016, se poursuivra dans les autres pays de l'Afrique centrale tout au long de l'année 2017. Son lancement a connu deux activités phares : le cadre d'échanges et la marche pour la paix.

4. Célébration de la paix

4.1 Célébration des 25 ans de la naissance du concept de culture de la paix : « La paix dans l'esprit des hommes et des femmes », Yamoussoukro, Côte d'Ivoire

En vue de commémorer le concept de « culture de la paix » - né il y a vingt-cinq - et d'en démontrer la pertinence accrue pour notre temps, l'UNESCO et la Fondation Félix Houphouët-Boigny pour la recherche de la paix ont à nouveau uni leurs forces, en organisant à Yamoussoukro du 21 au 23 septembre 2014, une rencontre intitulée « La paix dans l'esprit des hommes et des femmes »¹⁶, sous le haut patronage du Président de la République de Côte d'Ivoire.

¹⁵ http://www.unesco.org/new/fr/africa-department/priority-africa/single-view/news/campagne_de_mobilisation_des_jeunes_pour_la_culture_de_la_paix/

¹⁶ <http://www.unesco.org/new/fr/africa/priority-africa/culture-of-peace-in-africa/yamoussoukro/>



Cette rencontre avait le double objectif de mesurer le chemin accompli depuis 1989 et d'explorer des pistes futures, notamment en lançant les activités du Réseau de fondations et institutions de recherche pour la promotion d'une culture de la paix en Afrique, créé en septembre 2013 à Addis-Abeba.

Cet évènement a servi de cadre pour :

- L'adoption de la déclaration « Yamoussoukro +25 », dans laquelle les participants réaffirment la nécessité de promouvoir la culture de la paix dans toutes les régions du monde. Ils se sont engagés à participer à la mise en œuvre de la « Décennie internationale du rapprochement des cultures » et du « Plan d'action en faveur d'une culture de la paix en Afrique » adopté à Luanda (Angola) en 2013 ;
- La remise du mécanisme de soutien « Tremplin pour l'entrepreneuriat social des jeunes et la culture de la paix », organisée par le Centre d'Etudes et de Prospective Stratégique (CEPS) en partenariat avec l'UNESCO. Cette récompense a été remise à un jeune entrepreneur ivoirien pour la création d'un outil de formation en ligne en présence du Ministre de la Culture et de la Francophonie, représentant le Premier Ministre de la République de Côte d'Ivoire ;
- La définition, par les 39 membres du Réseau de fondations et institutions de recherche pour la promotion d'une culture de la paix en Afrique, de leur plan d'action pour les deux années à venir et les modalités de leur coopération.



4.2 Célébration de la Journée internationale de la paix, Cameroun

La Fédération Camerounaise des Associations, Centres et Clubs UNESCO (FECACLUBS-UNESCO), en partenariat avec le Bureau Régional Multisectoriel de l'UNESCO pour l'Afrique centrale et la Commission nationale pour l'UNESCO, a mobilisé des jeunes et des partenaires du 20 au 23 septembre 2017, autour d'un certain nombre d'activités, à l'occasion de la Journée internationale de la paix.

L'objectif de cette mobilisation pour la paix était d'amener les jeunes à contribuer de manière décisive à l'élimination des causes de conflits et au renforcement de l'idéal de paix au sein des populations, notamment en milieu « jeunes ». Trois grands moments ont marqué cette mobilisation autour de la paix. Tout d'abord, une campagne de sensibilisation sur la paix, en collaboration avec la radio nationale, avec pour but d'informer les populations en général et les jeunes en particulier sur la nécessité de mettre fin à la multiplication des foyers de violence qui engendrent des conséquences sociales très graves et de préserver la paix.



Il convient de souligner que la FECACLUBS-UNESCO s'est proposée de mettre à l'honneur la Campagne « ENSEMBLE » qui est une initiative mondiale des Nations Unies favorisant le respect, la sécurité et la dignité pour toute personne forcée, par les circonstances, à fuir son domicile à la recherche d'une vie meilleure et de renforcer la solidarité nationale et internationale face à des graves crises humanitaires, en faisant de la paix non pas un idéal inatteignable, encore moins une idée



abstraite, mais une réalité par des actions concrètes. Le moment a été ainsi saisi par le Bureau régional, pour partager le message de Paix adressé au monde entier par Madame Irina BOKOVA, Directrice générale de l'UNESCO.

À l'issue de ces activités, les participants ont été sensibilisés sur l'importance de la construction d'une paix durable dans le monde en général et au Cameroun en particulier. Un programme de sensibilisation sur les sujets inhérents à la paix a été mis en place afin d'inciter et de favoriser les actions issues des réseaux, des institutions et de la société civile pour la lutte contre le terrorisme. Ce programme permettra de former des jeunes ambassadeurs de la paix.

4.3 Célébration de la Journée internationale de la paix, Burundi



La Maison de l'UNESCO pour la Culture de la Paix au Burundi, le Système des Nations Unies, ont célébré la journée internationale de la paix au Centre de Jeunes Kamenge à Bujumbura le 23 septembre 2017, en collaboration avec le gouvernement du Burundi et sept organisations de jeunes œuvrant pour la consolidation de la paix.

Le thème choisi cette année était « Une jeunesse engagée en faveur du développement, garant de la paix et de la sécurité pour tous ».

La sélection de ce Centre de Jeunes Kamenge pour abriter ces cérémonies a été inspiré par le rôle traditionnel de carrefour des jeunes burundais dans leur diversité qu'il a tenu durant les épreuves difficiles traversées par le Burundi.





Initiatives panafricaines en faveur d'une culture de la paix

1. Décisions de l'Union africaine



Le 31 janvier 2015, lors du 24^e Sommet de l'Union africaine à Addis Abeba, Ethiopie, les Chefs d'Etat du continent ont adopté deux décisions importantes sur la culture de la paix :

Ils ont prié la Commission de l'Union africaine de prendre toutes les mesures appropriées, en consultation avec l'UNESCO et le Gouvernement de la République de l'Angola, pour l'organisation du Forum panafricain biennal pour une culture de la paix en Afrique, « Biennale de Luanda ».

La Conférence des Chefs d'Etat a par ailleurs demandé à la Commission de l'Union africaine d'étudier, en collaboration avec l'UNESCO et le Gouvernement de Côte d'Ivoire, la possibilité de créer une "Ecole de paix".

Extrait du message de S. Exc. M. Smail Chergui¹⁷, Commissaire de l'Union africaine en charge de la paix et de la sécurité, à l'occasion de la Journée internationale de la paix, le 21 septembre 2017



“Exploiter le dividende démographique: inclusion significative des jeunes dans la consolidation de la paix”

Aujourd'hui, nous nous joignons à nos frères et sœurs dans le monde entier de toutes races, langues et cultures, croyances et affiliations, pour commémorer la Journée internationale de la paix.

Alors que le monde commémore cette journée sous le thème « **Ensemble pour la paix: respect, sécurité et dignité pour tous** », nous nous souvenons du sort de nos filles, fils, mères et pères qui ont fui des circonstances extrêmes, notamment pendant les conflits armés pour préserver le cadeau le plus sacré de tous - la vie (...).

Nous devons agir maintenant pour soutenir les millions de personnes dont l'existence quotidienne est privée d'opportunités. Nous devons prendre nos responsabilités et leur donner de l'espoir et un sens de la vie et des possibilités.

La Journée de la Paix est un jour important pour nous Africains, pour réfléchir à la mesure dans laquelle nous sommes passés de l'esclavage à la colonisation et au nouvel ordre mondial (...).

En Afrique, nos chefs d'Etat et de gouvernement ont consacré l'année 2017 aux jeunes, reconnaissant que les jeunes ont un rôle essentiel à jouer pour une paix et un développement durables. C'est pourquoi, cette année, à l'Union africaine, nous avons choisi de commémorer la Journée de la paix 2017 sous le thème « **Exploiter le dividende démographique: l'inclusion significative des jeunes dans la consolidation de la paix** ». Mon message à tous les jeunes Africains est le suivant: le présent vous appartient et l'Afrique sera ce que vous choisirez d'en faire. J'en appelle aux États Membres d'assurer votre participation significative aux activités de consolidation de la paix, y compris; lutter contre l'extrémisme violent, la prévention des conflits, la gestion des conflits et la reconstruction post-conflits. Agissez aujourd'hui pour la paix et la prospérité dans votre environnement. Vous détenez les clés d'une Afrique meilleure, l'Afrique que nous voulons.

¹⁷ <http://www.peaceau.org/en/article/message-of-h-e-ambassador-smail-chergui-african-union-commissioner-for-peace-and-security-on-the-occasion-of-the-international-day-of-peace-peace-day-21-september-2017>



2. Biennale de Luanda Forum panafricain de la culture de la paix en Afrique

Le Gouvernement angolais, la Commission de l'Union africaine et l'UNESCO ont tenu plusieurs réunions de consultation à Luanda, à Paris et à Addis Abeba. L'objectif étant d'affiner le concept de la Biennale de Luanda et d'élaborer une feuille de route des actions en vue de la réalisation de la 1^{ère} Edition de la Biennale.

Son Comité scientifique s'est réuni pour la première fois à Addis Ababa, les 4 et 5 décembre 2015, et a proposé comme thème " Construire et perpétuer la paix en Afrique : un mouvement multi partenarial" pour cette première Edition.

Le Gouvernement de l'Angola s'est engagé à mettre en œuvre le **Plan d'action en faveur d'une culture de la paix en Afrique** adopté à Luanda (Angola) lors du Forum panafricain « Sources et ressources pour une culture de la paix » de mars 2013.

Quant à l'UNESCO, elle a identifié « la construction de la paix par l'édification de sociétés inclusives, pacifiques et résilientes » comme l'un des deux grands domaines d'action pour l'Afrique dans le cadre de sa Stratégie à moyen terme (2014-2021).

Enfin, l'Union africaine continue de poursuivre au travers de son « Agenda 2063 » et la récente décision 558/XXIV, les objectifs déjà identifiés dans le cadre de sa Campagne de sensibilisation multisectorielle « Agissons pour la paix ».



3. Projet de création d'une « L'École de la paix » (Centre panafricain de haut niveau de formation et de recherche pour la culture de la paix)

Le Conseil exécutif de l'UNESCO, lors de sa 197^{ème} session en octobre 2015, a pris note du projet de création à Yamoussoukro en Côte d'Ivoire, sous l'égide de l'Union africaine et de l'UNESCO, d'une École de la paix dénommée « Centre Panafricain de haut niveau de formation et de recherche pour la culture de la paix ». Le Conseil exécutif demande à la Directrice générale de prendre les mesures appropriées et de mettre en place des mécanismes pour la mise en œuvre et le suivi de la décision de l'Union africaine, et recommande à la Conférence générale d'adopter cette création à sa 38^{ème} session, en novembre 2015.



Atelier de Validation de l'Étude de Faisabilité sur l'École Panafricaine pour la Paix
20 juin 2016
Yamoussoukro, Côte d'Ivoire



L'Ecole Panafricaine de la Paix (EPAP) a pour ambition de répondre à trois attentes majeures :

- L'implication de la Côte d'Ivoire, par le biais de la Fondation Félix Houphouët-Boigny pour la recherche de la paix, la sauvegarde, le maintien et la promotion de la paix en Afrique et dans le monde ;
- La création, au sein de cette Fondation, d'un centre de formation et recherche de haut niveau sur la Paix ;
- La coopération internationale pour la culture de la paix, par une mise en relation des différents partenaires, organisations internationales, universités, institutions et centres de recherche.

Cette Ecole permettra de renforcer les capacités des décideurs politiques, économiques, culturels, religieux et militaires, et des acteurs de la société civile, de groupes de personnes ou d'institutions désireuses de se former à la culture de la paix.

En attendant l'établissement du Centre panafricain de haut niveau de formation et de recherche pour la culture de la paix en tant que centre de catégorie 2 placé sous l'égide de l'UNESCO (prévu pour la 203^e session du Conseil exécutif de l'UNESCO, avril 2018), le lancement de l'Ecole Panafricaine de la Paix (EPAP) s'est tenu du 10 au 12 avril 2017 à Yamoussoukro.



4. Culture de la paix et de la réconciliation: Etude de cas du Mali



En 2012, suite à l'occupation de la région nord du Mali par des groupes armés, le patrimoine, les pratiques et les expressions culturels ont subi des attaques délibérées qui ont causé des dommages importants et parfois irréversibles: la destruction de monuments historiques et de manuscrits anciens, le pillage de sites archéologiques et de musées, et l'interdiction et l'affaiblissement des pratiques culturelles et des traditions.

À Tombouctou, 14 des 16 mausolées inscrits sur la Liste du patrimoine mondial ont été détruits, et plus de 4 000 manuscrits de l'Institut Ahmed Baba pour les études

supérieures et la recherche sur l'islam ont été brûlés ou volés. L'exode de centaines de milliers de personnes qui ont fui vers le sud et vers les pays voisins a également perturbé les pratiques et les expressions culturelles.

L'intervention de l'UNESCO dans la réponse à la crise au Mali a commencé rapidement en 2012 avec les appels de la Directrice générale pour la protection du patrimoine culturel et la nécessité d'une action concertée pour arrêter sa destruction dans les zones occupées dans le nord du pays. En février 2013, une réunion internationale d'experts pour la sauvegarde du patrimoine culturel du Mali a été convoquée au siège de l'UNESCO. Elle a débouché sur l'adoption d'un plan d'action pour orienter ses travaux et mobiliser des ressources auprès des donateurs. Ces efforts ont été complétés par l'envoi de plusieurs missions d'experts pour évaluer la situation du patrimoine culturel malien et la création d'un fonds spécial pour soutenir le Mali dans ses efforts de préservation et de protection des biens du patrimoine mondial touchés par le conflit armé. En janvier 2013, l'UNESCO et le gouvernement du Mali ont lancé un programme ambitieux de réhabilitation du patrimoine, comprenant la reconstruction des mausolées de Tombouctou, et fondé sur la conviction que la culture est une source essentielle



de fierté et d'identité communautaires et vitale pour la consolidation de la paix. Le processus de réhabilitation et de reconstruction a tenu compte à la fois de l'expertise professionnelle et du savoir-faire local et a favorisé la transmission intergénérationnelle des pratiques et l'inclusion de divers groupes sociaux. La reconstruction du tissu social de Tombouctou, incluant des ateliers inclusifs de renforcement des capacités pour sensibiliser les communautés à l'importance des sites du patrimoine local et à l'utilisation des pratiques traditionnelles de maçonnerie, a aidé à promouvoir l'apaisement et la réconciliation.



La coopération entre l'UNESCO et la MINUSMA, ainsi que l'intégration de la protection de la culture dans la réponse humanitaire coordonnée par la communauté internationale à la crise au Mali, constituent une étape importante dans la reconnaissance du rôle de la culture en tant que facteur de réconciliation et de paix durable. Cette coopération s'est traduite par la mise en œuvre d'initiatives de renforcement des capacités pour le personnel civil, militaire et policier; l'élaboration conjointe de plans de sécurité d'urgence; et une action coordonnée pour réhabiliter les bâtiments du patrimoine et les expressions culturelles.

La condamnation par la Cour pénale internationale (CPI) d'Ahmed Al-Faqi Al-Mahdi pour avoir dirigé des attaques contre les monuments historiques de Tombouctou a marqué un nouveau pas vers la pleine reconnaissance de la destruction délibérée du patrimoine en tant que crime de guerre. La coopération de l'UNESCO avec la CPI a été déterminante dans cette affaire.



Les 17 et 18 juillet 2015, lors de sa visite au Mali, la Directrice générale de l'UNESCO, a proposé au Président de la République d'aider le Mali à mettre en œuvre l'Accord de paix et réconciliation nationale signé le 15 mai 2015 avec les groupes rebelles, à travers des actions dans le domaine de la culture de la paix, conformément à la vocation de l'Organisation internationale.

Le Conseil exécutif de l'UNESCO, à sa 197^e session en octobre 2015, prend acte de la déclaration de la Directrice générale et de son engagement à aider le Mali dans la mise en œuvre de l'Accord de paix et recommande à la Conférence générale d'accompagner

le processus de réconciliation nationale au Mali à travers un soutien à l'action de la Commission Vérité, Justice et Réconciliation ; il invite la Directrice générale à tout mettre en œuvre pour apporter un soutien technique et financier à l'organisation à Bamako d'un Forum national sur le thème de la culture de la paix et de la non-violence et la mise en place d'un programme relatif audit thème.

5. Symposium international pour le lancement de l'Initiative africaine d'éducation à la paix et au développement par le dialogue interreligieux et interculturel, Bénin

A l'invitation du Gouvernement du Bénin, le Centre panafricain de prospective sociale avec le soutien de l'UNESCO et de l'Union africaine a organisé du 26 au 28 mai 2015, conformément à la résolution A/69/140 du 15 décembre 2014 de l'Assemblée générale des Nations Unies¹⁸, un Symposium international à Cotonou, ayant pour objet le lancement de l'Initiative africaine d'éducation à la paix et au développement par le dialogue interreligieux et interculturel, et d'établir des rapports de confiance entre adeptes de religions diverses. Le symposium a réuni de nombreuses personnalités intellectuelles, religieuses et politiques du continent africain et du monde entier.

¹⁸ A/RES/69/140 - Promotion du dialogue, de l'entente et de la coopération entre les religions et les cultures au service de la paix



Les participants ont adopté « le Manifeste pour l'éducation à la paix et au développement par le dialogue interreligieux et interculturel » le 28 mai 2015 par lequel ils recommandent entre autres, la mise en place d'un réseau continental de parlementaires africains pour « la paix par le dialogue interreligieux et interculturel, et d'un réseau de femmes africaines pour l'éducation à la paix et au développement par le dialogue interreligieux et interculturel.



Les participants lancent aussi un appel à tous les Etats pour l'intégration de l'éducation à la paix et au développement par le dialogue interreligieux et interculturel dans tous les programmes d'éducation et de formation formelles et non formelles. Ils exhortent les organisations internationales et africaines à faire de même dans leurs programmes et activités de prévention, de gestion et de règlement des conflits. Ils recommandent également la mise en place de Conseils interreligieux à l'échelle de tous les pays du continent africain et de la diaspora, et décide de la création d'un mécanisme de suivi, avec l'appui des principaux partenaires résolus à soutenir concrètement « l'Initiative ».

Extrait du message de M. Antonio Guterres, Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, à l'occasion de la célébration de la Journée internationale de la paix, le 21 septembre¹⁹



Ensemble pour la paix : respect, sécurité et dignité pour tous

Lorsque j'ai pris mes fonctions de Secrétaire général, en janvier dernier, ma toute première initiative a été de lancer un appel en faveur de la paix, d'exhorter les citoyens, les gouvernements et les dirigeants du monde entier à faire de la paix la première de leurs priorités.

La Journée internationale de la paix, célébrée chaque année le 21 septembre, incarne notre aspiration commune à mettre fin aux souffrances inutiles causées par les conflits armés. Elle se veut l'occasion, pour les peuples du monde, d'honorer les liens qui les unissent, quelles que soient leurs origines. Chaque 21 septembre, l'ONU appelle à un cessez-le-feu mondial de 24 heures, dans l'espoir qu'un jour de paix soit suivi d'un deuxième, puis d'un troisième, et qu'à terme, les canons se taisent pour de bon (...).

C'est pourquoi cette année la Journée internationale de la paix aura pour thème « Ensemble pour la paix – respect, sécurité et dignité pour tous », et accordera une place particulièrement importante au sort des réfugiés et des migrants du monde entier. En tant que communauté internationale, notre devoir est de faire en sorte que toute personne contrainte de fuir son foyer reçoive la protection à laquelle elle a droit en vertu du droit international. En tant qu'humains, notre devoir est de remplacer la peur par la bienveillance.

(...) souvenons-nous que des millions de membres vulnérables de nos sociétés, dont beaucoup ont tout perdu, ont besoin de notre aide et de notre compréhension. Réfléchissons ensemble à ce que nous pouvons faire pour les aider. Embrassons le fait qu'ils renforcent et enrichissent de mille manières leur pays et leur communauté d'accueil (...) redoublons d'efforts dans notre lutte contre les causes profondes des conflits, progressons dans la réalisation des objectifs de développement durable et mettons, davantage encore, l'accent sur la prévention de la violence. En ouvrant nos cœurs, en unissant nos efforts et en tendant la main aux réfugiés et aux migrants, nous progresserons sur le chemin de la paix, de la prospérité et de la sécurité pour tous.

¹⁹ <http://www.un.org/fr/events/peaceday/100days.shtml>



6. Réunion du Réseau de l'éducation à la citoyenneté mondiale du Centre d'Education à la compréhension internationale d'Asie-Pacifique (APCEIU) 2016, Corée

Le Centre Asie-Pacifique d'éducation pour la compréhension internationale (APCEIU), a organisé à Séoul (Corée) du 9 au 11 novembre 2016 la réunion du Réseau de l'éducation à la citoyenneté mondiale de l'APCEIU « Réseau GCED de l'APCEIU » sous les auspices de l'UNESCO.

La promotion d'une culture de la paix et de la non-violence par l'éducation est au cœur de la mission et du mandat de l'UNESCO. L'Afrique est une région prioritaire pour l'UNESCO et c'est également la région qui connaît le plus grand nombre de conflits violents à l'échelle mondiale. A cet égard, le Département Afrique a participé dans cet événement afin de partager la stratégie de mise en réseau de l'Afrique, en particulier des deux réseaux panafricains pour la promotion d'une culture de la paix en Afrique.



Lors de divers événements mondiaux, les parties prenantes ont identifié les tâches nécessaires pour davantage développer l'éducation à la citoyenneté mondiale (l'ECM) incorporée dans les objectifs du développement durable (ODD) à travers la cible 4.7, à la fois au niveau conceptuel et au niveau de la mise en œuvre. Au niveau conceptuel, la connexion de l'ECM avec d'autres concepts tels que les droits de l'homme, la paix, la diversité culturelle et le développement durable entre autres, montre la nécessité d'aborder les spécificités des différentes parties prenantes. Au niveau de la mise en œuvre, la discussion importante sur les mécanismes d'intégration, l'engagement politique et le leadership, ainsi que le financement sont certaines des tâches qui doivent être traitées.

Capitalisant sur cet élan dans le but de consolider l'action mondiale sur l'ECM, le Centre Asie-Pacifique d'éducation pour la compréhension internationale (APCEIU) sous l'égide de l'UNESCO cherche à faire appel à des partenaires pour créer le réseau « APCEIU Global Education » avec les objectifs suivants:

- Renforcer les mécanismes de prestation des programmes de l'ECM en vue d'améliorer l'impact, en assurant une participation inclusive des parties prenantes, en particulier dans les zones marginalisées;
- Améliorer la portée des programmes de l'ECM au niveau mondial, en tenant compte des priorités et des besoins des différentes régions géographiques et sous-régions, et
- Catalyser l'engagement politique et le leadership pour assurer l'engagement des parties prenantes.

7. Triennale 2017 de l'Association pour le Développement de l'Education en Afrique (ADEA) sur la l'éducation et la formation en Afrique

La contribution de l'UNESCO à la Triennale 2017 de l'ADEA, qui s'est tenue du 14 au 17 mars 2017 à Dakar (Sénégal), sous le haut parrainage du Président Macky Sall, de la République du Sénégal et du président du Comité des dix chefs d'État africains champions de l'éducation, la science et la technologie, a porté sur la création d'un environnement favorable pour renforcer la citoyenneté des jeunes par l'éducation à la paix et la promotion des valeurs en leur donnant des moyens pour transformer socialement leurs communautés.

Dans le cadre du sous-thème « Construction de la paix et de la citoyenneté mondiale par l'éducation », le focus de l'UNESCO est plus orienté sur l'Objectif de développement durable 4 (ODD) afin d'assurer à nos enfants une éducation de qualité et l'ODD 16 pour promouvoir un environnement paisible et inclusif avec des sociétés qui garantissent la paix et la justice pour Tous.



L'œuvre de construction de la paix et de la citoyenneté mondiale par l'éducation se fait aussi bien avec ces membres de la société civile que sont les écoles associées et les clubs UNESCO qu'avec les institutions gouvernementales.

En Afrique, beaucoup d'activités et d'outils ont, à ce jour, été réalisés en matière de construction de la paix et de la citoyenneté mondiale. A titre d'exemples peuvent être cités pour les pays d'Afrique de l'Ouest et Centrale :

- ✓ L'Inventaire des politiques et programmes éducatifs dans 45 pays d'Afrique subsaharienne sur la promotion d'une culture de la paix et de la non-violence à travers l'éducation pour la paix et la prévention des conflits (2014) ;
- ✓ Learning to Live Together in Africa through History Education : An Analysis of School Curricula and Stakeholder's Perspectives ;
- ✓ Guide/Principes directeurs « L'éducation pour la paix : planifier une réforme des programmes scolaires » (Avril 2014) ;
- ✓ « Enseigner le respect pour tous. Guide de mise en œuvre », UNESCO, 2014 ;
- ✓ Manuel de référence de la CEDEAO, sur la culture de la paix, les droits humains, la citoyenneté, la démocratie et l'intégration régionale, destiné aux formateurs – anglais, français, portugais + 36 langues locales (2013) (<http://www.educationalapaix-ao.org/Fr/ressources.html>) ;
- ✓ Révision des curricula du cycle fondamental et des écoles de formation des Instituteurs, pour que soit prise en compte l'éducation au droit de l'Homme, à la Paix et au dialogue interculturel (RCA 2012-2013) ;
- ✓ Outils d'autoformation à distance des enseignants, pairs éducateurs/Ambassadeurs de la paix (didacticiels, émissions radiophoniques – 2012-2016 - RCA, Cameroun) ;
- ✓ Création des radios communautaires et formation des journalistes et animateurs au développement des émissions sur la paix et la coexistence pacifique (2012-2016 -RCA, Cameroun) ;
- ✓ Appui à l'éducation et la sensibilisation des jeunes sur la culture de la paix, le développement durable, la santé sexuelle reproductive et les droits humains (République du Congo, 2014-2015) UNESCO-FNUAP.





8. Réunion du réseau régional d'éducation à la citoyenneté mondiale en Afrique subsaharienne, Johannesburg

En Afrique subsaharienne, l'UNESCO soutient la mise en œuvre de l'éducation à la citoyenneté mondiale (l'ECM) par des programmes éducatifs tels que l'éducation à la paix, apprendre à vivre ensemble et l'enseignement du respect pour tous, mais aussi par des programmes de sciences sociales et humaines (dialogue interculturel, la culture de la paix et l'inclusion sociale) ainsi que dans le secteur de la culture.



Le Bureau régional de l'UNESCO pour l'Afrique australe (ROSA) et le Centre Asie-Pacifique d'éducation pour la compréhension internationale (APCEIU), sous les auspices de l'UNESCO, appellent les partenaires sur le terrain de l'ECM en Afrique subsaharienne à former un réseau régional pour l'ECM.

C'est dans le contexte susmentionné que l'UNESCO ROSA et l'APCEIU ont invité des partenaires à travers l'Afrique pour la réunion du Réseau régional de l'Afrique Subsaharienne de l'ECM, les 6 et 7 avril 2017 à Johannesburg. La réunion a été conçue pour relancer la création du Réseau régional africain de l'ECM, cartographier les différents programmes de l'ECM dans la région et explorer les domaines de collaboration possible à la lumière de la consolidation de l'action régionale sur l'ECM.

9. Consultations régionales en Afrique centrale et de l'Ouest sur la jeunesse, la paix et la sécurité, Cotonou, Bénin

Le 9 décembre 2015, le Conseil de sécurité des Nations Unies a adopté à l'unanimité la résolution 2250 sur la jeunesse, la paix et la sécurité (YPS), première résolution de l'ONU reconnaissant le rôle important des femmes et des hommes dans le maintien et la promotion de la paix et de la sécurité internationales.

Dans le cadre des actions opérationnelles de la résolution 2250, le Secrétaire général a été chargé de mener une « étude intérimaire sur la jeunesse, la paix et la sécurité mandatée par la résolution 2250 (2015) du Conseil de sécurité » pour recommander des réponses efficaces aux niveaux local, national, régional et internationaux, et présenter les résultats de cette étude aux États membres de l'Organisation des Nations Unies. L'étude intérimaire a été conçue pour combler le fossé critique dans la participation des jeunes et renverser les stéréotypes négatifs en mettant en évidence et en faisant la promotion de la voix, de l'action et du leadership des jeunes dans la construction de la paix.



C'est sur cette toile de fond que s'est tenue à Cotonou, en République du Bénin, la Consultation régionale d'Afrique occidentale et centrale sur la jeunesse, la paix et la sécurité, du 11 au 13 septembre 2017. C'était la sixième d'une série de sept consultations à travers le monde qui a compté avec la participation de 39 jeunes leaders des pays d'Afrique de l'Ouest et Centrale, qui travaillent sur des questions liées à la paix et à la sécurité au niveau local, régional ou national, dans des organisations, des mouvements, des initiatives et des réseaux dirigés par des jeunes.



Actions spécifiques en vue de renforcer la culture de la paix et de la non-violence

Etant donné que « la mise en application du concept de culture de la paix en Afrique nécessite une approche endogène, holistique et transdisciplinaire, associant tous les acteurs, au niveau intergouvernemental, gouvernemental, communautaire, du secteur privé et de la société civile »²⁰, l'UNESCO contribue, en collaboration avec un vaste éventail de partenaires et de parties prenantes, à la promotion de l'éducation à la paix et à l'autonomisation des femmes et des jeunes pour favoriser la participation démocratique; à la promotion du rôle des médias et des TIC pour le dialogue interculturel et interreligieux; à la mise en avant de l'importance du patrimoine et de la créativité contemporaine comme outils nécessaires pour l'établissement de la paix; et, enfin, au développement et à la promotion de la coopération scientifique pour favoriser la gestion pacifique des ressources naturelles ainsi que des opportunités de dialogue entre les scientifiques, notamment dans les zones touchées par un conflit.

Promotion de la paix et de la non-violence par l'éducation

L'UNESCO aide actuellement les États membres africain à prévenir la violence et les conflits qui nuisent à l'éducation. Un projet intitulé « **Promouvoir une culture de la paix et de la non-violence par l'éducation à la paix et la prévention des conflits** » a été lancé en 2012. Dans ce cadre, l'UNESCO a établi un inventaire des politiques et des ressources actuelles de 45 pays en Afrique subsaharienne qui montre la manière dont la culture de la paix est favorisée. À cet égard, des valeurs de la culture de la paix ont été observées dans 84 % des politiques et des systèmes éducatifs nationaux. L'inventaire est complété par une compilation des traditions orales endogènes (comme les pratiques traditionnelles de prévention et de résolution des conflits) et des éléments d'histoire de l'Afrique provenant des sous régions africaines. Ces ressources seront rendues largement disponibles sur la plateforme des ressources éducatives libres de l'UNESCO. Des directives, des recueils de ressources ainsi que des ateliers d'intégration de l'éducation à la paix et la résolution de conflits dans les systèmes

²⁰ Conclusions du Forum international de réflexion organisé conjointement par l'UNESCO et le Centre d'Etudes et de Prospective Stratégique (CEPS) « Culture de la paix en Afrique de l'Ouest : un impératif de développement économique et une exigence de cohésion sociale », Abidjan, Côte d'Ivoire, 4 et 5 juin 2012



d'éducation sont en cours de préparation pour l'Angola, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, l'Ethiopie, le Mozambique et la Somalie.



En **Afrique de l'Ouest**, grâce à un partenariat entre l'UNESCO, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et la Banque africaine de développement, des **outils pédagogiques pour la promotion de l'éducation aux droits de l'homme, à la citoyenneté et à la culture de la paix, de la démocratie et de l'intégration régionale dans le système éducatif formel** sont mis à la disposition des **15 États membres de la région** (Bénin, Burkina Faso, Cabo Verde, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée Bissau, Libéria, Mali, Niger, Nigéria, Sénégal, Sierra Leone, Togo). « Le Manuel de Référence de la CEDEAO en matière d'éducation pour la paix », produit avec l'expertise de l'UNESCO et de la CEDEAO, a été traduit en langues locales et reproduit en plusieurs exemplaires pour servir aux programmes d'alphabétisation et d'éducation non formelle des adultes et des jeunes déscolarisés ou non scolarisés ²¹.

Au **Mali**, dans le cadre de l'Education en situation d'urgence, des sessions de formation des enseignants à l'éducation à la paix dans les régions de Mopti, Tombouctou, Gao et Kidal sont prévues. Pour ce faire, des modules de la CEDEAO ont été réadaptés et mis à jour lors d'un atelier national tenu à Ségou. Par ailleurs, grâce aux TIC de nombreuses activités de formation à la prévention et à la résolution des conflits ont été organisées en direction des jeunes au Mali. Elles avaient pour objectif d'améliorer la prise de conscience des jeunes sur les implications et les risques liés aux comportements violents ; promouvoir le respect de la tolérance, la diversité culturelle et la coexistence pacifique. De même, il s'agissait de former les jeunes sur la façon de s'engager dans des projets de collaboration ainsi que dans la résolution des conflits.

L'UNESCO est particulièrement active en **Côte d'Ivoire**, où la réconciliation dans le système éducatif est un véritable défi. L'UNESCO élabore actuellement des documents de formation à l'usage des écoles primaires et secondaires, notamment des outils spécifiques pour les institutions de formation des enseignants, afin d'améliorer l'éducation aux droits de l'homme et à la citoyenneté pour la paix. Dans ce même contexte, l'UNESCO a mis en œuvre, en collaboration avec le Ministère de l'Education nationale, le projet « Enseigner le respect pour tous » qui vise à promouvoir les réponses éducatives pour combattre la discrimination et la violence en milieu scolaire.

L'équipe spéciale de lutte contre le terrorisme de l'ONU et l'UNESCO ont lancé une initiative visant à promouvoir le dialogue interethnique et la compréhension culturelle entre les jeunes au **Nigéria** et au **Burkina Faso**.

En **Afrique de l'Est**, l'UNESCO, en partenariat avec l'Université de Nairobi et les agences sœurs (UNIC, le PNUD, le HCDH, UNRCO), a organisé une table ronde régionale interactive sur la construction d'une culture de la paix dans cette région. Par ailleurs, plusieurs initiatives ont été élaborées au Kenya dans le cadre de l'Initiative éducation à la citoyenneté mondiale. En partenariat avec l'UNICEF, l'UNESCO travaille sur la formation des enseignants dans les camps de réfugiés à l'Est du Cameroun. Un module de formation spécifique des enseignants est en cours d'élaboration sur l'éducation à la paix et à la résilience.

²¹ voir <http://www.educationalapaix-ao.org/>



Au **Sud-Soudan**, qui sort d'un long conflit et dont les institutions et infrastructures publiques sont à reconstruire, une crise entre communautés affecte une population de 8,2 millions d'habitants avec un taux d'analphabétisme de 85 %. Ici, le but de l'UNESCO est d'élaborer un cadre d'alphabétisation fonctionnelle contextualisé et d'augmenter la capacité des organes concernés au sein du Ministère de l'Éducation et de l'Instruction générale. Des programmes spécifiques sur l'éducation dans les situations d'urgence sont également menés, notamment une initiative pilote de formation pour 500 ex-combattants dans le cadre du programme de désarmement, de démobilisation et de réintégration du pays.



L'UNESCO travaille également au Sud-Soudan avec le Ministère de l'Éducation, de la Science et de la Technologie afin de mettre en œuvre les stratégies d'alphabétisation et de renforcement de « l'enseignement technique et professionnel » ; des compétences qui serviront à faciliter la consolidation de la paix dans tout le pays par des centres d'apprentissage communautaires (CAC). L'UNESCO offre également de « Petites bibliothèques mobiles » pour encourager les enfants et les jeunes déplacés à lire et à favoriser le dialogue.

Forest Whitaker, l'Ambassadeur de bonne volonté de l'UNESCO, participe au travail de l'UNESCO au Sud-Soudan, en partenariat avec sa fondation **the**

Whitaker Peace and Development Initiative, en vue de créer un réseau de jeunes gens qualifiés et engagés dans la médiation des conflits et l'édification de la paix.



En **Afrique centrale**, le projet **d'éducation à la citoyenneté et à la culture de la paix** dans

les dix pays de la **Communauté Economique des Etats d'Afrique Centrale (CEEAC)**, s'appuie sur le travail de deux ateliers régionaux. Un atelier régional intersectoriel culture – science – éducation sur « la paix et le développement durable », intégrant les aspects d'éducation au développement durable et changements climatiques ainsi que culture, paix et citoyenneté, s'est tenu à Yaoundé (Cameroun) en avril 2013 et a permis la validation des études des consultants et l'élaboration d'un projet de feuille de route par pays afin de tenir compte des déficits constatés. Un second atelier régional d'élaboration des documents de référence pour l'intégration de l'éducation à la paix et au développement durable dans les curricula scolaires des pays de la CEEAC s'est tenu à Yaoundé (Cameroun) en août 2013 et a affiné l'analyse de l'état de la réponse curriculaire sur la question dans ces pays. Pour une réalisation effective et efficace des programmes scolaires relatifs, partant de l'exemple de la CEDEAO, l'assise a élaboré un document de projet avec des orientations harmonisées sur **l'éducation aux droits humains, à la culture de la paix, à la citoyenneté, à la démocratie et à l'intégration régionale et au développement durable dans les écoles avec l'appui de l'UNESCO.**

Les projets éducatifs « **Route de l'esclave** » et « **Commerce transatlantique d'esclaves** » ont continué de traiter de la discrimination dans des manuels scolaires et autres documents didactiques. L'UNESCO a fêté les 20 ans du projet « Route de l'esclave » en septembre 2014, et a organisé une série de réunions et de manifestations en vue de mettre en exergue l'importante contribution des personnes d'ascendance africaine à la construction et au développement des sociétés modernes, et de fournir de nouvelles directives pour l'enseignement et l'apprentissage du commerce des esclaves et de l'esclavage, leurs héritages (le racisme, la discrimination et l'exclusion) et les défis de la réconciliation et de l'apprentissage de la cohabitation dans les sociétés post esclavagistes. Dans ce contexte, la publication *La traite négrière transatlantique et l'esclavage : nouvelles orientations pour enseigner et apprendre* a été lancée à la 190^e session du Conseil exécutif de l'UNESCO.

Afin d'aider les États membres dans la révision et l'adaptation des programmes de cours, des manuels scolaires et d'autres documents d'apprentissage en vue de lutter contre les stéréotypes culturels, religieux et sexistes, une trousse d'outils mettant en avant les valeurs du respect de la diversité, de l'égalité des sexes, de l'entente et du dialogue à l'échelle mondiale a été publiée. **Un atelier, destiné à mettre cet outil à l'épreuve, a été organisé à Rabat au Maroc** en mai 2013 ; un exercice auquel ont participé des représentants de certains États arabes qui



procèdent actuellement à la révision de leurs programmes de cours. Le projet bénéficie du soutien du gouvernement de l'Arabie saoudite, dans le cadre du Programme international Abdullah ben Abdul Aziz pour une culture de la paix et du dialogue.

En 2014, à l'occasion de la **Journée internationale Nelson Mandela**, l'UNESCO a rendu hommage à celui qui a été son ancien Ambassadeur de bonne volonté et à sa contribution pour la promotion d'une culture de la paix. Cette journée a vu l'organisation d'un évènement de haut niveau sous le thème « l'héritage de Mandela : le chemin vers un avenir commun de paix et de solidarité » ainsi qu'une exposition sur sa vie intitulée « Nelson Mandela – de prisonnier à président ».

La coopération scientifique pour favoriser la diffusion d'une culture de la paix

Après la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, tenue en juin 2012 à Rio de Janeiro (Brésil), l'UNESCO a joué un rôle important dans plusieurs domaines stratégiques désignés dans le document final de la conférence, intitulé « L'avenir que nous voulons » (résolution 66/288 de l'Assemblée générale, annexe), notamment l'océan, l'eau douce, la science, la technologie et l'innovation pour le développement. La famille de l'eau de l'UNESCO, sous la direction du Programme hydrologique international, dirige actuellement la célébration par l'ONU-Eau de l'**Année internationale de la coopération dans le domaine de l'eau en 2013**, qui a été lancée au siège de l'UNESCO et a pour but de convaincre les secteurs de l'alimentation, de l'eau et de l'énergie d'œuvrer ensemble plutôt qu'isolément afin de créer une approche plus globale et intégrée de la gestion de l'eau.



La culture de la paix a également progressé grâce à l'établissement par l'UNESCO de la carte des aquifères transfrontières et grâce à son action visant à convaincre les pays qui partagent des ressources en eau à en planifier conjointement la gestion proactive. Le **projet « Du conflit potentiel au potentiel de coopération »**, de l'UNESCO, qui a pour but de favoriser la paix, la coopération et le développement liés à la gestion des ressources communes en eau transfrontalières (tant de surface qu'aquifères), est actuellement concentré sur le Sud-Est de l'Europe et sur le Moyen-Orient. En outre, les activités menées par l'UNESCO dans le domaine de l'eau douce ont contribué aux objectifs du Millénaire pour le développement par leur incidence positive sur la durabilité du point de vue de l'environnement, grâce à la formulation d'objectifs et d'indicateurs en matière d'eau douce.

Des écosystèmes sains sont un facteur de paix, et l'UNESCO poursuit dès lors ses efforts pour mieux comprendre et gérer de manière durable la biodiversité, en particulier par le Programme sur l'homme et la biosphère et ses réserves de

biosphère transfrontières, qui collabore également avec le Programme hydrologique international dans les cas qui concernent l'eau douce. Dans le cadre de **son projet relatif aux ressources transfrontalières en Afrique et à l'étude du lac Tchad**, l'UNESCO a élaboré à la fin du mois de juin 2013 un document de politique générale et l'a diffusé en tant qu'outil de plaidoyer pour la préservation du lac Tchad. En juin également, un atelier de développement des capacités pour les pays du bassin du lac Tchad a été organisé et, en juillet, des discussions ont été entamées concernant l'établissement d'un cadre de gestion transfrontalière pour le bassin de ce lac. En décembre 2014, le Conseil d'administration du Groupe de la Banque africaine de développement (BAD) a approuvé une série d'accords de prêts en faveur des pays du Bassin du Lac Tchad, qui serviront entre autres à financer le projet « Appliquer le modèle des réserves de biosphère transfrontières et des sites du Patrimoine Mondial pour promouvoir la Paix dans le bassin du Lac Tchad par la gestion durable de ses ressources naturelles ».



Avec le soutien du gouvernement de la Flandre, l'UNESCO est en première ligne pour le renforcement des capacités et la formation des gestionnaires de sites du patrimoine mondial et d'autres acteurs du tourisme et de conservation dans quatre sites naturels africains afin d'apporter des changements positifs à la façon proactive dont ils gèrent le tourisme. Les deux sites Mosi-oa-Tunya **en Zambie et au Zimbabwe**, et le site Maloti Drakensburg en Afrique Sud et le Lesotho, sont transfrontaliers et offrent une occasion unique de promouvoir le respect et la compréhension entre les différentes communautés à travers le tourisme.

Autonomisation des femmes et des jeunes pour favoriser la participation démocratique et des sociétés plus inclusives

Promouvoir une culture de la paix et de la non-violence dans les pays en transition est au centre du projet interdisciplinaire de l'UNESCO sur le renforcement de l'autonomisation des jeunes des deux sexes et leur participation aux processus démocratiques pour promouvoir le dialogue interculturel et l'inclusion sociale. Des initiatives sont déployées aux niveaux mondial, régional et national pour promouvoir la participation et l'émancipation des jeunes des deux sexes en tant qu'acteurs actifs du changement dans leur communauté. Dans ce contexte, et en tant que suivi de la feuille de route pour la démocratie et le renouveau dans le monde arabe, établie en 2011, l'UNESCO aide les États membres de cette région dans leur transition vers la démocratie. L'UNESCO a recours actuellement au cadre scolaire et à des méthodes didactiques participatives et actives pour la diffusion des valeurs démocratiques à l'aide d'outils novateurs, en mettant particulièrement l'accent sur l'évaluation et la planification de l'éducation à la citoyenneté, notamment l'adoption d'une approche fondée sur les droits de l'homme.

En Tunisie, l'UNESCO appuie la mise en œuvre d'une stratégie nationale pour la création de 24 clubs de la citoyenneté et des droits de l'homme, dans le but de réformer et de généraliser l'éducation civique dans les écoles primaires et secondaires. Les organismes des Nations Unies dans le pays sont mobilisés autour d'un groupe spécial dédié et participent à ce projet. **En Égypte, un manuel sur la démocratie tenant compte de la dimension de genre** est en cours de rédaction, en collaboration avec le Ministère de la Jeunesse, le Ministère de l'Enseignement supérieur et d'autres parties prenantes. Il s'agit d'une adaptation d'un manuel produit à l'origine en Tunisie en 2011. Le nouveau manuel sera largement utilisé pour l'enseignement formel et non formel.



En **Afrique du Nord**, le projet **NET-MED** pour la création d'un réseau de la jeunesse en Méditerranée, couvre la Libye, le Maroc et la Tunisie. Ce projet, mis en œuvre grâce à un financement de 11 millions de dollars des Etats-Unis de l'Union européenne vise à renforcer la participation active des jeunes au développement de leurs communautés et leur implication dans les processus de prise de décisions.

En Afrique, où les aspirations des jeunes des deux sexes sont entravées par l'instabilité politique ainsi que, dans certains cas, par les crises économiques et sociales, parfois aggravées par des conflits chroniques, l'UNESCO a mis en œuvre sa stratégie pour la jeunesse africaine afin de mobiliser les

groupes de jeunes autour du thème de la citoyenneté et de la non-violence, en insistant sur la prévention de la violence par des processus électoraux.

Au Nigéria, en mai 2014, l'UNESCO en collaboration avec le Ministère fédéral des Affaires féminines du Nigéria, a organisé une formation pour les femmes leaders dans la zone centrale du nord du pays (six Etats) sur le thème "Alerte précoce au Conflit : Analyse et Réponse." Les principaux objectifs étaient d'intégrer les femmes et d'accroître leur participation dans les négociations de paix ou la planification post-conflit et d'améliorer leurs compétences en matière de prévention et de résolution des conflits.



Au Burundi, les réseaux communautaires ont été mobilisés, les dirigeants ont été formés et la population en général a été sensibilisée par des campagnes d'information/communications et de plaidoyer, notamment dans la perspective des prochaines élections présidentielles en 2015. Des cours de formation dans le domaine de l'engagement civique, de la démocratie, de la participation et de la bonne gouvernance, y compris la lutte contre la corruption, ont été organisés en octobre 2012, en coopération avec le Réseau des jeunes en action pour la paix et le développement. Parallèlement, quelque 60 jeunes Burundais des deux sexes originaires de 10 communautés différentes ont été formés à l'entrepreneuriat social en coopération avec d'autres organismes des Nations Unies. **Au Libéria et en Sierra Leone**, où des élections présidentielles et législatives ont eu lieu à la fin de 2012, un certain nombre d'activités ont été menées, notamment par des ateliers de formation aux médias sociaux et à la participation, afin de favoriser la réconciliation et la prévention de la violence, notamment avant, pendant et après les élections. En tant que suivi aux sessions de développement des capacités lancées en 2012 par des organisations de jeunes avec le soutien de l'UNESCO, ces initiatives ont aussi contribué à favoriser la participation positive des jeunes aux processus électoraux.

L'UNESCO offre actuellement, en collaboration avec des organismes sœurs des Nations Unies et des équipes de pays des Nations Unies, des conseils de politique générale et une assistance technique pour appuyer les gouvernements nationaux dans la révision ou l'élaboration de politiques intégrées et inclusives sur la jeunesse, avec la participation des jeunes et des parties prenantes concernées (**Burundi, Libéria, Sierra Leone et Zambie**). Parallèlement, l'UNESCO contribue actuellement à la création de structures nationales de la jeunesse représentatives et inclusives, comme au **Ghana**, où l'UNESCO soutient la création d'un parlement national des jeunes par l'organisation, les 27 et 28 février 2013, d'un atelier de réflexion à Accra sur la manière dont les jeunes Ghanéens peuvent devenir plus actifs en politique. **En Égypte**, une recherche sur le terrain en vue de recueillir les témoignages des jeunes sur leur situation a été menée de 2012 à 2013 afin d'ouvrir un dialogue sur les politiques entre les responsables de leur élaboration et les jeunes au lendemain du printemps arabe.

Par ailleurs, un projet de **Renforcement des capacités pour les projets d'entrepreneuriat social des jeunes et promotion d'une culture de la paix en Afrique** a été mis en place conjointement avec des deux centres régionaux et Instituts de catégorie 2 de l'UNESCO : le Centre d'orientation, de conseil et de développement de la jeunesse (GCYDCA) au **Malawi**, qui vise à former et développer l'expertise dans l'orientation, le conseil et le développement de la jeunesse, avec des compétences et contenus pertinentes pour l'Afrique ; et le Centre International de l'Union africaine pour l'Education des Filles et des Femmes en Afrique (CIEFFA) au **Burkina Faso**, qui cherche à promouvoir l'éducation des filles et des femmes pour éradiquer la pauvreté et édifier un monde de paix pour un développement humain durable. Le projet, déjà bien avancé, se déroule en plusieurs étapes:

- Cartographie/Evaluation des besoins du matériel de formation existant pour l'entrepreneuriat social des jeunes et les différents aspects liés à la promotion d'une culture de la paix en Afrique, y compris ceux développés par l'UNESCO, GCYDCA, l'UA/CIEFFA et d'autres organisations ;
- Conception de modules spécifiques sur le développement de l'entrepreneuriat social des jeunes et la culture de la paix dans le but de consolider l'expertise existante et combler les lacunes des formations spécifiques ;
- Essai et pilotage des modules au Malawi, à travers le GCYDCA, et au Burkina Faso, à travers l'UA/CIEFFA. La formation inclue l'élaboration d'une proposition de suivi de projet par les jeunes stagiaires ;
- Evaluation, après achèvement des projets au Malawi et au Burkina Faso, de l'efficacité des modules, ainsi que l'impact des formations sur leurs bénéficiaires.

Mécanisme « Prix Tremplin », UNESCO-CEPS

L'UNESCO et le Centre d'Etude et de Prospective Stratégique (CEPS) mettent en place le mécanisme « **Tremplin pour l'entrepreneuriat social des jeunes et la culture de la paix en Afrique** ». L'objectif est de permettre aux jeunes bénéficiaires de valoriser et communiquer autour de leur projet d'entreprise, de voir récompensée leur initiative entrepreneuriale allant dans le sens de la cohésion sociale et de la culture de la paix, et de recevoir un soutien, financier et humain, pour amplifier leur démarche. L'objectif sous-jacent est de bâtir une génération d'acteurs responsables et engagés en Afrique.



Parmi les récompenses : une dotation d'une valeur de 20.000 dollars, un accompagnement d'un an en matière de conseil en ressources humaines, juridique, export, comptabilité, marketing, communication, etc. ou encore une couverture médiatique dans le cadre de l'événement de remise de la bourse.

La présentation de « Tremplin » et l'annonce du lauréat ont été faites en octobre 2013, lors du 8ème Forum de la Jeunesse de l'UNESCO. Après une **première édition** du mécanisme « Tremplin » en **2013** en Côte d'Ivoire, la **2^e édition**, s'est déroulée à Addis-Abeba (Ethiopie) en décembre **2014** au siège de la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA). La spécificité de la deuxième édition « Tremplin » 2014 a été de récompenser deux jeunes femmes pour célébrer leur sens d'initiative, leur audace et leur impact social.



Le 8 avril **2016**, sous le patronage du Ministère gabonais du commerce, des petites et moyennes entreprises, de l'artisanat, du tourisme et du développement des services, le CEPS et l'UNESCO ont co-organisé une cérémonie officielle de remise de la **3^e édition** internationale de « Tremplin ».

Le 6 octobre **2017**, le Ministère des petites et moyennes entreprises, de l'entrepreneuriat national et de l'insertion des jeunes et le Centre d'étude et de prospective stratégique Gabon (CEPS-Gabon), avec le soutien de l'UNESCO, ont procédé à la signature officielle d'une **convention de partenariat**. Cette convention

porte sur l'organisation biennale d'une distinction soutenant l'entrepreneuriat social des jeunes et la culture de la paix, appelée « Tremplin Gabon » et d'une école nationale d'été, « Campus coopératives », ouverte à des jeunes âgés de 18 à 40 ans porteurs potentiels de projets d'entreprise coopérative.

Facilitation du dialogue et de l'édification de la paix par le patrimoine, le dialogue et la créativité

Pour promouvoir le patrimoine et la créativité culturelle comme outils de développement durable puissants et sans équivalent, en particulier par rapport à la réussite économique, la cohésion sociale et la compréhension mutuelle, l'UNESCO a continué de mobiliser son cadre normatif exhaustif dans le domaine de la culture. **Les désignations transfrontières de candidats dans le contexte de la Convention du patrimoine mondial** et les inscriptions multinationales dans le contexte de la Convention de 1972 pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel ont été appuyées par l'UNESCO en tant qu'outils de promotion de l'intégration et du dialogue régionaux par la coopération internationale dans le domaine du patrimoine, de la conservation et de la sauvegarde.

L'UNESCO a également poursuivi ses initiatives visant à renforcer la protection de la culture en périodes de conflit. Elle a coopéré avec la communauté internationale pour empêcher la destruction ou la dégradation du patrimoine culturel et le trafic illicite d'éléments de la propriété intellectuelle, en soulignant que le patrimoine culturel et les valeurs qu'il consacre sont une force unificatrice pour la réconciliation et l'édification de la paix. Ce fut le cas au **Mali**, où l'UNESCO a agi en vue de contribuer à sauvegarder le patrimoine culturel et les expressions culturelles qui ont subi des agressions répétées durant le récent conflit. Cette action a notamment consisté à diffuser parmi le personnel militaire, avant l'intervention militaire de janvier 2013, des informations sur des sites importants à protéger pendant les opérations militaires. L'importance du patrimoine culturel pour l'identité malienne, s'agissant de rétablir l'unité nationale et de jeter les fondements d'une future réconciliation, a été soulignée au cours de la Journée internationale de la solidarité avec le Mali, organisée par l'UNESCO à son siège le 18 février 2013. Après l'adoption de la résolution 2100 du Conseil de sécurité, par laquelle le Conseil a institué la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali, dont un des sept points qui

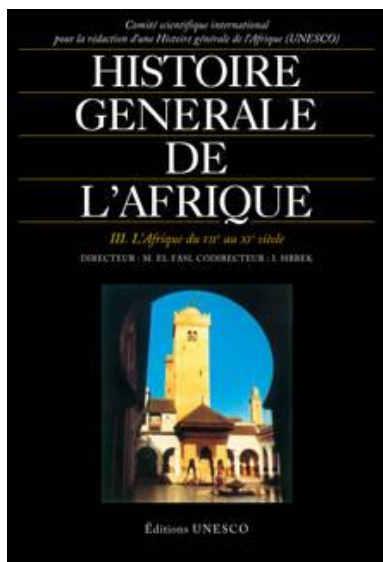


définissent son mandat est le « soutien à la préservation culturelle », l'UNESCO a continué de coopérer avec des partenaires des Nations Unies en vue d'intégrer la sauvegarde du patrimoine culturel dans les opérations de maintien de la paix et les efforts de rétablissement. Parallèlement, elle a coopéré étroitement avec la Cour pénale internationale dans le cadre de son enquête en cours concernant la destruction délibérée du patrimoine culturel malien et la persécution sur la base de spécificités culturelles.

Le 30 juin 2017, le Bureau de l'UNESCO à Bamako, en collaboration avec le Ministère de la Culture a organisé les 22 et 23 juin 2017 à Ségou, la deuxième session de l'atelier de formation des formateurs à l'attention des forces armées et de sécurité sur la Convention de la Protection des biens culturels en cas de conflit armé et de ses Protocoles de 1954 et 1999. Une quarantaine de participants constitués de militaires, de gendarmes, de policiers, de douaniers, des agents des eaux et forêt, des surveillants de prison et des gestionnaires de sites, ont été outillés sur la Convention.



Afin de renforcer la compréhension mutuelle entre les peuples, l'UNESCO a poursuivi la promotion, la diffusion, la traduction dans de nouvelles langues et l'utilisation à des fins pédagogiques de ses Histoires générales et régionales, qui mettent en vedette les contributions des différentes cultures et civilisations au progrès général de l'humanité et le rôle constant du dialogue interculturel dans toute l'histoire de l'humanité. Des documents pédagogiques pour l'enseignement primaire, secondaire et supérieur ont été rédigés par l'UNESCO sur la base de **l'Histoire générale de l'Afrique**, en vue d'améliorer l'enseignement de l'histoire en Afrique et dans d'autres régions du monde. Une série de documentaires visant le grand public a été également lancé en février 2015 en partenariat avec l'Office chérifien de phosphates et la BBC.



Dans ce même contexte de l'utilisation pédagogique de l'Histoire Générale de l'Afrique, un **outil d'enseignement à distance (e-Learning) sur le rôle des femmes dans l'Histoire de l'Afrique** a été conçu pour développer et disséminer les connaissances sur le rôle des femmes dans l'Histoire de l'Afrique et pour lutter contre les préjugés et stéréotypes. Il permet aussi le développement des outils TIC pour l'acquisition et le partage de connaissances qui encouragent l'éducation généralisée et les compétences des jeunes femmes de la région face aux TIC, et promeut l'usage des TIC et de l'apprentissage à distance pour souligner les liens entre culture, éducation, technologie et développement durable. Cet outil e-Learning offre également un exemple d'utilisation de l'histoire, de la mémoire et du dialogue des femmes en tant que promoteurs de la paix, de la réconciliation, et de l'intégration régionale.

L'UNESCO, en collaboration avec l'Institut national d'orientation culturelle (NICO), a organisé une conférence nationale à Kaduna, dans le nord du **Nigeria**, en mai 2014, sur le thème « Culture, paix et sécurité nationale: Le rôle des chefs traditionnels dans la démocratie du Nigéria ». L'UNESCO a également lancé le manuel de formation "Promouvoir une culture de la paix au Nigéria par le dialogue interculturel et l'éducation : un manuel de référence pour les formateurs.



Mobilisation des médias, des technologies de l'information et de la communication pour la paix et la non-violence

Afin de mobiliser les potentialités de la communication et de l'informatique pour faciliter la compréhension mutuelle, l'UNESCO a continué de prôner le recours aux médias et aux TIC en tant qu'instruments de paix et de dialogue.

La radiodiffusion communautaire joue un rôle essentiel dans la vie quotidienne des communautés locales, et l'UNESCO aide ces radios à créer leurs propres émissions et à organiser des débats sur des questions qui les concernent et dans une langue que les auditeurs peuvent comprendre, comme en **Afrique du Sud**, où des jeunes ont été formés pour promouvoir l'inclusion sociale, créer des espaces de dialogue et construire des sociétés dans lesquelles la paix est une réalité pour tous.

Pour promouvoir un environnement propice à la liberté d'expression et au développement des médias, l'UNESCO a assuré la mise en place de 15 radios communautaires en **Côte d'Ivoire** sur la culture de la paix. Ces radios communautaires sont incontournables dans les zones rurales où tout ce qui s'entend à la radio est pris au sérieux et bénéficie d'un fort crédit. Dans l'optique de renforcer les capacités techniques et institutionnelles des radios de proximité en vue de l'édification d'une paix, l'UNESCO a organisé, en collaboration avec l'Union des Radios de Proximité de Côte d'Ivoire (URPCI), un séminaire de formation au profit des animateurs des radios communautaires. Les participants ont été formés à l'élaboration de programmes radiophoniques basés sur la paix et la réconciliation.



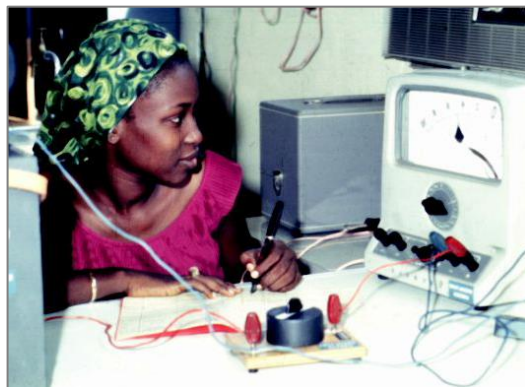
L'UNESCO a continué à promouvoir le rôle positif que les médias traditionnels et nouveaux peuvent jouer pour faire de la paix une réalité tangible en **Ouganda**, où elle a créé, en s'inspirant de consultations des professionnels des médias et de documents existants, une trousse d'outils pour les présentations d'informations sur la paix et la réconciliation, y compris par la presse écrite et la radio. La trousse d'outils

encourage aussi le recours aux TIC dans l'éducation à la paix et dans la manière de donner voix au chapitre aux femmes et aux élèves dans le Nord de l'Ouganda en vue de promouvoir une culture de la paix et de la tolérance. La trousse d'outils est actuellement utilisée pour la formation et le suivi des reporters, des éditeurs et des citoyens journalistes en Ouganda. Par ailleurs, au **Sud-Soudan**, les activités ont démarré dans 9 communautés d'Equatorial-Oriental et Central, où 144 jeunes sont formés en tant qu'animateurs des médias communautaires, pour rassembler et partager les histoires de vie de leurs pairs et des personnes âgées. Les activités incluent une offre de formation aux enfants et jeunes sur l'usage des vidéos pour collecter les histoires, et des sessions hebdomadaires avec les groupes sur la production vidéo.

Afin d'aider les personnes à naviguer dans le flux croissant d'informations provenant de nombreuses sources, y compris l'Internet et les chaînes communautaires de radio et de TV, l'UNESCO a maintenu ses efforts dans l'éducation aux médias et à l'information, notamment dans les pays arabes et dans les pays subsahariens, où un projet a été créé en vue d'aider les jeunes à apprendre à utiliser les médias, y compris l'Internet, et améliorer leur connaissance et leur compréhension des autres cultures, notamment par l'incorporation d'un cours en ligne sur l'éducation aux médias et à l'information et sur le dialogue interculturel. Une conférence internationale s'est d'ailleurs tenue au **Nigéria** (26-28 juin 2013) sur le thème « Encourager l'éducation aux médias et à l'information en tant que moyen de favoriser la diversité culturelle ».

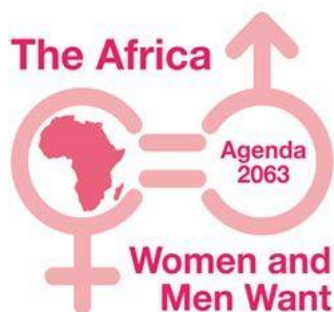


Pour répondre à une situation humanitaire difficile dans les Etats de l'Union du Fleuve Mano (Guinée, Libéria, Sierra Leone et Côte d'Ivoire), le projet d'**éducation des jeunes filles à la paix dans la Région du Fleuve Mano** a été lancé en 2012. Le principal partenaire de l'UNESCO dans ce projet est le Réseau de Paix des Femmes du Fleuve Mano, fondé en 2001 pour soutenir la participation équitable des femmes dans le processus démocratique, particulièrement dans les structures de prise de décision liées à la paix et au développement à travers les programmes et politiques sensibles au genre. Ce projet vise d'une part à éduquer à la paix par l'utilisation de la radio, de témoignages de jeunes femmes, des exemples de causes de conflits violents et méthodes de prévention, et le rôle des femmes dans la préservation de la paix ; d'autre part à soutenir les programmes d'alphabétisation des jeunes femmes en s'appuyant sur des modules existants et en engageant des filles déscolarisées à participer aux clubs et activités organisées ; et enfin à former des journalistes aux compétences de production sur les radios de la paix gérées par les femmes pour renforcer le travail continu du Réseau de Paix des femmes du Fleuve Mano. Toutes les activités d'information, de mobilisation et de sensibilisation, et de recueil des données ont été menées à bien et les supports pédagogiques sont disponibles. Ce programme fait par ailleurs état d'avancées significatives :



- en **Côte d'Ivoire** où 600 filles de différentes communes proches de la frontière du Libéria bénéficient de formation à la paix et à la restauration de la cohésion sociale qui les ont amenées à s'impliquer davantage dans le processus de paix et de la restauration de la cohésion sociale ;
- au **Libéria**, où le partenariat avec le Réseau des Femmes pour la consolidation de la paix répond aux faibles compétences des jeunes femmes en milieu rural de 5 communautés, et leur permet de partager sur les radios communautaires leurs expériences de création d'entreprise, en lien avec la subvention aux besoins de leurs familles et la fin de la violence à leur rencontre ; ou
- en **Sierra Leone**, où le partenariat avec le Réseau de paix des femmes du Fleuve Mano permet de développer des compétences opérationnelles pour gérer la radio au quotidien dans différentes provinces.

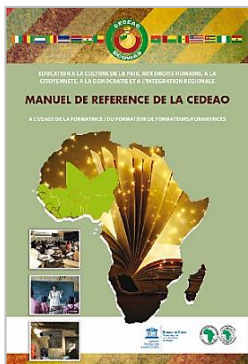
Le **projet d'autonomisation des jeunes dans la situation post-confliktuelle du Mali** vise à donner accès aux nouvelles TIC à des jeunes maliens marginalisés afin de les sortir de l'isolation physique et les faire s'engager activement pour la tolérance et la paix, le respect des autres ainsi que la promotion du dialogue interculturel par la mise en place de systèmes d'information spécifiques d'interaction interculturelle et interethnique des jeunes. Pour cela, trois activités sont mises en œuvre. La première consiste à établir des groupes de discussion en ligne et hors-ligne sur la paix, les droits de l'homme, la diversité culturelle et les valeurs universelles. La deuxième consiste à organiser des ateliers de formation pour la promotion de la prévention des conflits et la résolution de conflits pour les jeunes, l'utilisation des TIC devant leur permettre de prendre conscience des risques pour leur futur s'ils font le choix de la violence, et ainsi de promouvoir le respect et la tolérance, la diversité culturelle et la coexistence pacifique. Enfin, la troisième activité consiste à les former sur des projets collaboratifs physiques et en ligne ainsi qu'à la résolution de conflits.



En Afrique australe, l'UNESCO renforce la tolérance et promeut la coexistence pacifique en **Namibie** et en **Afrique du Sud**, grâce à des programmes de radio communautaires et une campagne médiatique sur la violence basée sur le genre et les droits humains. Par ailleurs, l'UNESCO, en partenariat avec l'Association de radiodiffusion de l'Afrique australe (SABA) et « Gender Links », a également organisé un atelier régional intitulé "Politiques de genre et les médias en Afrique australe", au Swaziland comme un événement parallèle au 2^e Sommet annuel de radiodiffusion numérique. L'atelier entendait promouvoir une image positive des femmes dans les médias. Les indicateurs d'égalité des genres dans les médias (GSIM) de l'UNESCO ont été utilisés comme guide pour l'intégration du genre et l'élaboration des politiques. L'objectif à long terme est de mettre en place des politiques de genre sur le lieu de travail et dans le contenu rédactionnel des 14 membres de la SABA.



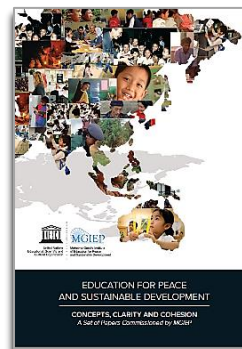
PUBLICATIONS



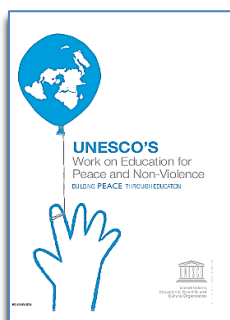
Education à la paix et à la culture de la paix, aux droits humains, A la citoyenneté, à la démocratie et à l'intégration régionale : Manuel de référence de la CEDEAO (2013)



Outil pour l'assurance de la qualité de l'Education à la citoyenneté, César Birzea, Michela Cecchini, Cameron Harrison, Janez Krek, Vedrana Spaji-Vrkaš, 2005



Education for Peace and Sustainable Development, Mahatma Gandhi Institute of Education for peace and sustainable development (MGIEP)



UN ESCO's Work on Education for Peace and Non-Violence Building Peace Through Education



Cours d'autoformation à l'éducation pour la paix



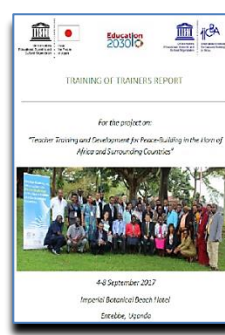
Principes directeurs de l'UNESCO pour l'éducation interculturelle



En finir avec la violence à l'école: Guide à l'intention des enseignants



Principes directeurs à l'attention des éducateurs pour combattre l'intolérance et la discrimination à l'encontre des musulmans - Aborder l'islamophobie à travers l'éducation (2015)



Training of trainers report For the project on: "Teacher Training and Development for Peace-Building in the Horn of Africa and Surrounding Countries"



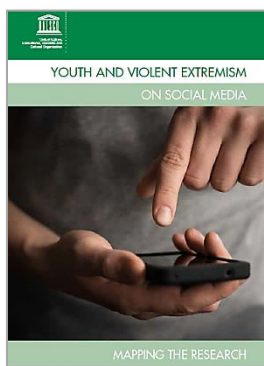
Guide du personnel enseignant pour la prévention de l'extrémisme violent



La prévention de l'extrémisme violent par l'éducation



L'UNESCO en action - La prévention de l'extrémisme violent dans le monde



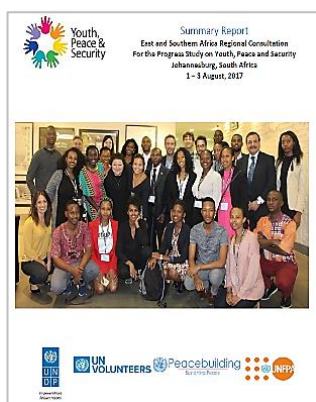
Youth and Violent Extremism on Social Media – Mapping the Research



Engager la jeunesse pour une paix durable. Un nouveau cadre d'action intégré



Report : North Africa Sub-Regional Consultation on Youth, Peace & Security, Hammamet, Tunisia, 2017



Summary Report: **East and Southern Africa Regional Consultation** for the Progress Study on Youth, Peace and Security, South Africa, 2017



Rapport synthétique : **Consultation régionale de l'Afrique de l'Ouest et du Centre** pour une Etude de progrès concernant la Jeunesse, la Paix et la Sécurité, Bénin, 2017



Report: **The Libya national consultation** on Youth, Peace and Security, 2017



ANNEXES

- Annexe 1. La culture de la paix dans la stratégie opérationnelle pour la priorité Afrique (2014 - 2021)
- Annexe 2. Plan d'action en faveur d'une culture de la paix en Afrique « agissons pour la paix »
- Annexe 3. Cadre d'action de l'UNESCO pour la culture de la paix en Afrique
- Annexe 4. Plan stratégique de l'union africaine pour construire la paix, la sécurité et la démocratie en Afrique
- Annexe 5. Déclaration Yamoussoukro +25
- Annexe 6. Stratégie continentale de l'Education 2016 – 2025, CESA 16-25
- Annexe 7. Résolution 2250 de l'ONU



ANNEXE 1 – La culture de la paix dans la Stratégie opérationnelle pour la priorité Afrique (2014 - 2021)

Afin d'apporter une réponse aux défis du développement de l'Afrique - tels que définis par les Africains et réaffirmés par les organisations continentales et régionales africaines - l'UNESCO a élaboré une Stratégie opérationnelle pour la priorité Afrique²² qui s'inscrit dans le court et moyen terme (4 – 8 ans), et offre une vision prospective pour le continent. Des programmes phares ont été élaborés, suite à un processus de consultations avec des organisations régionales et les Etats membres en 2012, afin de mettre en œuvre cette stratégie au cours des quatre prochaines années. Ils s'articulent autour de deux grands domaines concernant l'Afrique :

- **la construction de la paix par l'édification de sociétés inclusives, pacifiques et résilientes ;**
- **le renforcement des capacités institutionnelles pour le développement durable et l'éradication de la pauvreté.**

Le premier des 6 programmes phares qui en découlent est intitulé :

Promouvoir une culture de la paix et de la non-violence

Les résultats escomptés de ce programme phare, qui comporte l'implication de tous les Grands programmes de l'UNESCO, sont :

- Intégration de l'éducation pour la paix, la citoyenneté, la démocratie et les droits de l'homme dans les systèmes d'enseignement et d'apprentissage formels et non formels et renforcement de la compréhension mutuelle et de la cohésion sociale.
- Introduction et enseignement de l'Histoire générale de l'Afrique à tous les niveaux, du primaire à l'enseignement supérieur, et production de connaissances sur l'Afrique, la traite des esclaves et l'esclavage et sur les interactions culturelles, et meilleure contribution et connaissance de l'Afrique et de sa diaspora aux sociétés modernes, en faisant du patrimoine et de la créativité contemporaine des outils de transformation en vue de consolider le dialogue et la paix.
- Mobilisation d'éléments du patrimoine immatériel pour mettre en exergue les pratiques culturelles de l'Afrique et de sa diaspora qui favorisent la réconciliation, la cohésion sociale et la paix.
- Établissement de cadres de coopération transfrontières pour les principaux bassins hydrologiques africains et pour l'utilisation durable des écosystèmes partagés entre États. Une attention particulière sera apportée au lancement d'initiatives conjointes entre les détenteurs de connaissances autochtones et les scientifiques afin qu'ils produisent ensemble des connaissances permettant de relever les défis du changement climatique global.
- Les radios communautaires bénéficiant d'un soutien de l'UNESCO deviennent des espaces de dialogue et des véhicules interculturel/intergénérationnel et pour la cohésion sociale. Les médias sociaux et les réseaux de téléphonie mobile sont engagés dans la sensibilisation de la jeunesse africaine en faveur du dialogue et de la paix.
- L'autonomisation, l'engagement citoyen et la participation démocratique des jeunes femmes et des jeunes hommes en Afrique sont promus à travers des politiques de jeunesse inclusives et des actions menées par les jeunes en matière de culture de la paix.

Par ailleurs, dans le cadre des activités de **Coordination et suivi de l'action en faveur de l'Afrique**, un autre résultat escompté viendra renforcer ce programme phare :

- Les organisations régionales, les États membres et la société civile en Afrique sont mobilisés en faveur de la Culture de la paix et adhèrent à la Campagne de l'Union Africaine « Agissons pour la paix ».

²² <http://unesdoc.unesco.org/images/0022/002224/222485f.pdf>



ANNEXE 2 - Plan d'action en faveur d'une culture de la paix en Afrique : « Agissons pour la paix », Forum panafricain « sources et ressources pour une culture de la paix », Luanda (26-28 mars 2013)

Ce Plan d'action s'adresse à toutes les composantes de la société africaine : dirigeants politiques, institutions nationales et régionales, société civile, associations communautaires, mouvements de jeunesse et organisations de femmes, leaders religieux et traditionnels, entrepreneurs et dirigeants du secteur privé, etc. afin que chaque organisation ou institution puisse se l'approprier et s'en inspirer pour la programmation et la mise en œuvre de leurs programmes et activités à court, moyen et long terme. Les principaux axes d'actions et les objectifs à atteindre sont²³ :

1. SOURCES ET RESSOURCES CULTURELLES POUR UNE PAIX DURABLE EN AFRIQUE

Objectifs :

- 1.1 : Valoriser la contribution de la culture africaine au dialogue et à la réconciliation
- 1.2 : Renforcer les relations entre Education et Culture pour construire des parcours d'éducation et de formation efficaces afin de promouvoir la culture de la paix en Afrique
- 1.3 : Développer l'économie de la culture, génératrice d'emploi pour la jeunesse, dans la vision du développement durable du continent

2. LA GESTION DES RESSOURCES NATURELLES POUR LA PREVENTION DES CONFLITS ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE

Objectifs :

- 2.1 : Promouvoir la coopération et la diplomatie scientifique pour le partage des ressources transfrontalières
- 2.2 : Renforcer le rôle des cosmogonies et connaissances traditionnelles et les savoir-faire autochtones pour un développement durable
- 2.3 : Développer les économies verte et bleue génératrices d'emploi pour tous et spécialement pour la jeunesse

3. LES JEUNES, ACTEURS DU CHANGEMENT POUR LA PAIX ET LE DEVELOPPEMENT

Objectifs :

- 3.1 : Promouvoir l'engagement et l'inclusion des jeunes dans la société
- 3.2 : Développer l'utilisation des TIC et des médias et valoriser les modèles porteurs d'avenir pour la jeunesse africaine
- 3.3 : Valoriser le rôle de la femme dans la société africaine en tant que gardienne des valeurs et promouvoir l'égalité des genres auprès des jeunes

4. ACTIONS EN VUE DE CREER UN MOUVEMENT CONTINENTAL SOUS L'EGIDE DE L'UNION AFRICAINE ET DE L'UNESCO

Objectifs :

- 4.1 : Créer un Mouvement continental et durable en faveur de la paix, capable de mobiliser les Etats africains, le secteur privé, les artistes et leaders africains, les organisations internationales et les acteurs du développement régional ainsi que les ONGs et les associations de terrain
- 4.2 : Renforcer la Campagne de l'UA « Agissons pour la paix » pour sensibiliser l'opinion publique et la jeunesse en particulier au rôle que chacun peut jouer pour construire et consolider la paix et la non-violence dans le quotidien

²³Le texte intégral du Plan d'action est disponible en ligne : <http://www.unesco.org/africa4peace>



ANNEXE 3 - Cadre de référence :_Cadre d'action de l'UNESCO pour la culture de la paix en Afrique

Le concept de « Culture de la paix » a été élaboré pour la première fois à une échelle planétaire par l'UNESCO lors du Congrès international sur « La paix dans l'esprit des hommes », organisé à **Yamoussoukro en Côte d'Ivoire en 1989**.

Suite à ce congrès, plusieurs résolutions du Conseil exécutif et de la Conférence générale de l'UNESCO ainsi que de l'Assemblée générale des Nations Unies ont permis de bâtir un cadre d'action et de nombreuses expériences de mise en place de programmes de culture de la paix aux niveaux national et international, tout au long des années 1990. Ce travail de l'UNESCO a culminé par l'adoption, par l'Assemblée générale des Nations Unies en 1999, de la « **Déclaration et Programme d'action pour une culture de la paix** » (A/53/243) et par la célébration de « l'Année internationale de la culture de la paix » en 2000. A cette année internationale, a suivi la « **Décennie internationale de la promotion d'une culture de la non-violence et de la paix au profit des enfants du monde (2001-2010)** ».

Par sa résolution 52/13 de 1998, l'Assemblée générale des Nations Unies considère qu'une culture de la paix consiste « *en des valeurs, des attitudes et des comportements qui reflètent et favorisent la convivialité et le partage fondés sur les principes de liberté, de justice et de démocratie, tous les droits de l'homme, la tolérance et la solidarité, qui rejettent la violence et inclinent à prévenir les conflits en s'attaquant à leurs causes profondes et à résoudre les problèmes par la voie du dialogue et de la négociation et qui garantissent à tous la pleine jouissance de tous les droits et les moyens de participer pleinement au processus de développement de leur société* »

Le Programme d'action sur une culture de la paix, adopté par la suite par l'Assemblée générale des Nations Unies dans sa résolution 53/243 de 1999, met l'accent sur huit domaines d'action :

- **Renforcer une culture de la paix par l'éducation**
- **Promouvoir un développement économique et social durable**
- **Promouvoir le respect de tous les droits de l'homme**
- **Assurer l'égalité entre les femmes et les hommes**
- **Favoriser la participation démocratique**
- **Promouvoir la compréhension, la tolérance et la solidarité**
- **Soutenir la communication participative et la libre circulation de l'information et des connaissances**
- **Promouvoir la paix et la sécurité internationales**

Dans le cadre du programme et budget pour l'exercice **2012-2013**, l'UNESCO s'engage à mettre en œuvre un « **Programme d'action intersectoriel et interdisciplinaire pour une culture de la paix et de la non-violence** ». « La construction de la paix par l'édification de sociétés inclusives, pacifiques et résilientes » est l'un des deux grands domaines d'action pour l'Afrique de la Stratégie à moyen terme (2014 -2021) de l'UNESCO. Dans ce contexte, La **Stratégie opérationnelle pour la priorité Afrique** développe en détail un Programme phare qui s'intitule « **Promouvoir une culture de la paix et de la non-violence** » (voir page 13).

Le « **Plan d'action en faveur d'une culture de la paix en Afrique** », adopté à Luanda (Angola) en mars 2013, fournit ainsi le cadre de référence : les objectifs, les recommandations générales et les propositions d'action en faveur d'une culture de la paix en Afrique.

Dans sa résolution 67/104, l'Assemblée générale des Nations Unies a noté le rôle de pionnier et les efforts de l'UNESCO dans le domaine de la promotion du dialogue entre les civilisations, les cultures et les peuples, ainsi que de ses activités liées à une culture de paix lorsqu'elle a invité l'UNESCO à être l'organisme principal des Nations Unies pour la **Décennie internationale du rapprochement des cultures (2013-2022)**.



ANNEXE 4 - Cadre de référence : Plan stratégique de l'Union africaine pour construire la paix, la sécurité et la démocratie en Afrique²⁴

La vision de l'Union africaine est de « bâtir une Afrique intégrée, prospère et en paix, dirigée par ses citoyens et constituant une force dynamique sur la scène mondiale ». Afin de traduire dans des actions concrètes cette vision, la Commission de l'Union Africaine (CUA) qui est l'institution ayant pour mandat de « conduire le processus d'intégration et de développement de l'Afrique en étroite collaboration avec les États membres, les communautés économiques régionales et les citoyens africains », a identifié quatre piliers stratégiques :

- **Paix et sécurité**
- **Intégration, développement et coopération**
- **Valeurs partagées**
- **Renforcement des institutions et des capacités**

Ces piliers représentent les thèmes stratégiques autour desquels la Commission met en œuvre les programmes et actions correspondant aux principaux défis contemporains de l'Afrique.

L'Architecture africaine de paix et de sécurité (APSA) et les sous-programmes sur la reconstruction et le développement post-conflits (PCRD) sont les outils conçus pour répondre aux défis présents et futurs aux menaces qui pèsent sur la paix du continent.

Les valeurs partagées (solidarité, harmonie, réconciliation, tolérance.) ont aussi un rôle central dans les efforts de la CUA envers la paix et la sécurité en Afrique. Le cadre des valeurs partagées comprends des thématiques telles que la gouvernance, la démocratie, les droits humains, la participation de la société civile, l'égalité des genres et le respect de la culture africaine. Les célébrations de l'Année internationale des valeurs partagées (2012) et son Plan d'action adopté par la CUA et ses partenaires contribuent également à l'établissement d'une paix durable et de la démocratie en Afrique.

Les programmes de la CUA visent au renforcement des capacités d'un « capital humain » de haute qualité, en particuliers à travers le soutien à des systèmes d'éducation inclusifs permettant d'acquérir les compétences pour la construction de sociétés stables et pacifiques.

L'Union Africaine a lancé un certain nombre d'initiatives politiques et de programmes à l'échelle continentale ayant pour but la paix et le développement durable :

- **La Campagne internationale « Agissons pour la paix » incluant la célébration de la Journée internationale de la paix (21 septembre) et l'initiative d'éducation à la paix dans les Etats fragiles.**
- **La Charte de la Jeunesse africaine et le Plan d'action de la Décennie de la Jeunesse (2009-2018)**
- **Le Plan d'action de l'Année de Valeurs partagées (2012)**
- **La Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance**
- **La Décennie de la Femme en Afrique (2010-2020)**
- **L'Université panafricaine (avec référence à l'Education à la paix et à la démocratie)**
- **Le Cadre politique de prévention des conflits**
- **L'Initiative de solidarité africaine**
- **Agenda 2063 pour le développement de l'Afrique**

²⁴ Plan stratégique de la Commission de l'Union africaine 2014-2017



ANNEXE 5 – Déclaration YAMOUSSOUKRO +25

Nous, participants à la Célébration des 25 ans de la naissance du concept de la culture de la paix, « La paix dans l'esprit des hommes et des femmes », réunis à Yamoussoukro le 22 septembre 2014,

Nous fondant sur les principes inscrits dans la Charte des Nations Unies, dans l'Acte constitutif de l'UNESCO et dans la Déclaration universelle des droits de l'Homme ;

Rappelant la Déclaration adoptée lors du « Congrès international sur la paix dans l'esprit des hommes », réuni à l'initiative de l'UNESCO à Yamoussoukro en Côte d'Ivoire en 1989 et qui invitait « *les Etats, les organisations intergouvernementales et non gouvernementales, les communautés scientifiques, éducatives et culturelles du monde, ainsi que tous les particuliers, à :*

- (a) *contribuer à la construction d'une nouvelle vision de la paix par le développement d'une culture de la paix, sur le fondement des valeurs universelles du respect de la vie, de liberté, de justice, de solidarité, de tolérance, des droits de l'Homme et d'égalité entre femmes et hommes ;*
- (b) *faire prendre mieux conscience du destin commun de l'humanité, de manière à favoriser la mise en œuvre de politiques communes qui garantissent la justice dans les rapports entre les êtres humains ainsi qu'une relation harmonieuse entre l'humanité et la nature ;*
- (c) *inclure dans tous les programmes éducatifs des éléments relatifs à la paix et aux droits de l'Homme, qui aient un caractère permanent ;*
- (d) *encourager une action concertée à l'échelon international, en vue de gérer et de protéger l'environnement et faire en sorte que les activités menées sous l'autorité ou le contrôle d'un Etat quel qu'il soit ne portent atteinte ni à la qualité de l'environnement d'autres Etats ni à la biosphère » ;*

Souscrivant à la définition de la culture de la paix adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies en 1997, selon laquelle elle consiste en « *des valeurs, des attitudes et des comportements qui reflètent et favorisent la convivialité et le partage fondés sur les principes de liberté, de justice et de démocratie, tous les droits de l'Homme, la tolérance et la solidarité, qui rejettent la violence et inclinent à prévenir les conflits en s'attaquant à leurs causes profondes et à résoudre les problèmes par la voie du dialogue et de la négociation et qui garantissent à tous la pleine jouissance de tous les droits et les moyens de participer pleinement au processus de développement de leur société » ;*

Rappelant la « Déclaration et le Programme d'action sur une culture de la paix » adoptés par l'Assemblée générale des Nations Unies en 1999, et les résultats de la « Décennie internationale pour une culture de la paix et de la non-violence au profit des enfants du monde » (2001-2010), dont l'impulsion se poursuit avec la « Décennie internationale du rapprochement des cultures » (2013-2022) dont l'UNESCO est chef de file ;

Rappelant les travaux du Forum international de réflexion tenu à Abidjan en juin 2012 sur le thème « Culture de la paix en Afrique de l'Ouest : un impératif de développement économique et une exigence de cohésion sociale » ;

Rappelant également le « Plan d'action en faveur d'une culture de la paix en Afrique – Agissons pour la paix » ainsi que la Résolution adoptés lors du Forum panafricain « Sources et ressources pour une culture de la paix » tenu à Luanda (Angola) en mars 2013 ;

Notant avec satisfaction, que le concept de culture de la paix a inspiré et guidé, tout au long de ces 25 ans, des gouvernements, des organisations internationales et de la société civile ainsi que des institutions scientifiques et éducatives, dans la mise en place de processus de prévention et de résolutions de conflits et de crises, au plan local, national et international ;

Saluant l'initiative du Gouvernement de l'Angola, d'organiser avec l'UNESCO et l'Union africaine, une « Biennale de la culture de la paix en Afrique » faisant suite au Forum panafricain « Sources et ressources pour une culture de la paix » ;



Constatant :

Qu'un quart de siècle après le Congrès de Yamoussoukro de 1989, la permanence des conflits armés – entre états et au sein même des états – continue de miner les conditions d'une paix emportant « *l'adhésion unanime, durable et sincère des peuples* » (Acte constitutif de l'UNESCO, 1945) ;

Que de nouvelles menaces à la sécurité humaine, notamment transfrontalières et auxquelles la communauté internationale ne paraît pas préparée, pèsent sur la construction d'une culture de la paix : dégradation de l'environnement, changements climatiques, mouvements migratoires et déplacements de populations, montée de la criminalité et du terrorisme international, augmentation des trafics illicites de tous genres (êtres humains, drogues, armements, etc.), recrudescence des conflits territoriaux et des extrémismes notamment ethniques et religieux, contestation de processus électoraux, inégale répartition des richesses et de l'accès aux ressources naturelles, éclosion des nouvelles épidémies et pandémies, violence sur les femmes, augmentation de la vulnérabilité des jeunes et des minorités ;

Et que les aspirations des peuples et des individus aux libertés fondamentales, à la justice économique et sociale, à un environnement sain et résilient et à une éducation de qualité demeurent insuffisamment respectées à l'échelle des nations comme à l'échelle internationale ;

Réaffirmons la nécessité de promouvoir la culture de la paix dans toutes les régions du monde et adoptons solennellement la **Déclaration suivante** :

La culture de la paix et le développement durable sont intrinsèquement liés. La culture de la paix doit par conséquent être au cœur de toutes les politiques de développement, partout dans le monde ;

La paix, plus que la fin des conflits armés, est le ciment de sociétés résilientes et démocratiques et repose sur la volonté commune des peuples, des gouvernements, des communautés locales et sur une approche holistique inspirant des actions concertées au niveau local, national, régional et international sur tous les plans : politique, économique, environnemental, culturel, social et éducatif ;

Toutes formes d'exclusion sociale ou économique, toutes formes de discrimination fondées sur la race, la religion, le sexe, la culture ou le statut socio-économique sont l'expression d'une culture de la guerre et de la violence qui doivent être dépassées et canalisées vers des transformations socio-économiques positives et non-violentes ;

La promotion des libertés fondamentales et de l'égalité, notamment entre hommes et femmes ainsi que la solidarité intergénérationnelle doivent être parties intégrantes des politiques nationales, régionales et internationales ;

La croissance économique et l'émergence de nouvelles opportunités en termes de richesse et de développement doivent profiter à l'ensemble des populations et respecter les équilibres environnementaux et humains, dans un esprit de « *prospérité commune* » (Acte constitutif de l'UNESCO, 1945) ;

Les technologies de l'information et de la communication transforment les relations entre personnes, communautés et nations et doivent par conséquent être mobilisées en faveur de la culture de la paix. Elle est inséparable du respect de la liberté d'expression, de la tolérance et de la promotion d'une meilleure connaissance réciproque des peuples, des civilisations et des cultures du monde ;

L'édification et le maintien de la paix exigent de cultiver en chaque individu la conscience d'une citoyenneté mondiale fondée sur le respect des droits de l'Homme et son corolaire, le respect des appartenances nationales, culturelles, ethniques, religieuses et spirituelles, la pratique du dialogue interculturel et intergénérationnel ainsi que la recherche sincère du rapprochement des cultures ;

La culture de la paix sera d'autant plus collectivement partagée qu'elle sera fondée sur la diversité des traditions philosophiques et spirituelles issues de toutes les régions du monde et ouvrira la voie à un nouvel humanisme ;

Ainsi, **Nous**, participants à la Célébration des 25 ans de la naissance du concept de la culture de la paix, « La paix dans l'esprit des hommes et des femmes »,



Félicitons l'UNESCO, le Gouvernement de la Côte d'Ivoire et la Fondation Felix Houphouët-Boigny pour la recherche de la paix pour avoir organisé cette célébration et donné une nouvelle impulsion au concept de culture de la paix, notamment en facilitant la création et les travaux du Réseau des fondations et institutions de recherche pour la promotion d'une culture de la paix en Afrique ;

Invitons les Etats, les gouvernements, les communautés locales et les organisations de la société civile, les partenaires au développement et tous les citoyens à accroître leurs efforts et à coopérer davantage pour instaurer une véritable culture de la paix et de la non-violence, socle indispensable d'un développement durable et de la construction de sociétés résilientes et pacifiques ;

Nous engageons à participer à la mise en œuvre de la « Décennie internationale du rapprochement des cultures », du « Plan d'action en faveur d'une culture de la paix en Afrique – Agissons pour la paix » et soutenons leur suivi dans le cadre de la Biennale de la culture de la paix en Afrique, tel que proposé par le Gouvernement de l'Angola à l'UNESCO ;

Encourageons les acteurs gouvernementaux, de la société civile, les organisations internationales et le secteur privé à développer des plans d'action similaires dans les autres régions du monde.



ANNEXE 6 - Stratégie continentale de l'Education 2016 – 2025 - CESA 16-25²⁵

Objectifs stratégiques

- 1 - Revitaliser la profession d'enseignant
- 2 - Construire et réhabiliter les infrastructures
- 3 - Exploiter la capacité des TIC
- 4 - Améliorer l'acquisition des connaissances
- 5 - Accélérer les processus conduisant à la parité du genre
- 6 - Lancer les campagnes d'alphabétisation
- 7 - Renforcer les programmes de sciences et de mathématiques
- 8 - Elargir les possibilités de l'EFTP
- 9 - Promouvoir l'éducation pour la paix et la prévention des conflits
- 10 - Redynamiser et accroître l'accès à l'enseignement supérieur
- 11 - Améliorer l'administration du système scolaire
- 12 - Mettre sur pieds une coalition en faveur de l'éducation

²⁵ http://www.adeanet.org/fr/system/files/resources/cesa_16-25_french_v8_.pdf



ANNEXE 7 - Résolution 2250 de l'ONU

Nations Unies Conseil de sécurité

Adoptée par le Conseil de sécurité à sa 7573^e séance, le 9 décembre 2015

Le Conseil de sécurité,

Rappelant ses résolutions 1325 (2000), 1820 (2008), 1889 (2009), 1960 (2010), 2106 (2013), 2122 (2013) et 2242 (2015) sur les femmes, la paix et la sécurité, et toutes les déclarations de son président s'y rapportant, ses résolutions 2178 (2014) et 2195 (2014) relatives à la lutte contre le terrorisme et la déclaration de son président S/PRST/2015/11 et les déclarations S/PRST/2012/29 et S/PRST/2015/2 de son président sur la consolidation de la paix après tout conflit,

Rappelant ses résolutions 1265 (1999) et 1894 (2009) sur la protection des civils dans les conflits armés,

Ayant à l'esprit les buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies et le fait que celle-ci lui confie la responsabilité principale du maintien de la paix et de la sécurité internationales,

Notant que dans la présente résolution, le terme jeunesse s'entend de toute personne âgée de 18 à 29 ans, et notant également que la définition du terme peut varier d'un pays à l'autre et à l'échelle internationale, y compris celle qui résulte des résolutions A/RES/50/81 et A/RES/56/117 de l'Assemblée générale,

Conscient que le monde n'a jamais compté autant de jeunes et que ceux-ci constituent souvent la majorité de la population des pays touchés par des conflits armés,

Constatant avec préoccupation que, dans la population civile, les jeunes représentent une forte proportion des personnes qui subissent les effets des conflits armés, y compris comme réfugiés et déplacés, et que le fait qu'ils soient privés d'accès à l'éducation et de perspectives économiques est fortement préjudiciable à l'instauration durable de la paix et à la réconciliation,

Conscient que les jeunes apportent une contribution importante et constructive au maintien et à la promotion de la paix et de la sécurité,

Affirmant que les jeunes peuvent jouer un rôle important dans la prévention et le règlement des conflits et, singulièrement, pour ce qui est de la stabilisation, de la capacité d'intégration et de la réussite des activités de maintien et de consolidation de la paix,

Considérant que les jeunes devraient prendre une part active à l'instauration d'une paix durable et œuvrer à la justice et à la réconciliation, et que l'importance démographique de la jeunesse actuelle est un atout qui peut contribuer à instaurer durablement la paix et la prospérité économique, si tant est que des politiques inclusives soient en place,

Constatant que l'adhésion à la violence et à l'extrémisme violent qui découle d'un mouvement de radicalisation touchant particulièrement les jeunes constitue une menace pour la stabilité et le développement, et a souvent pour effet de compromettre la consolidation de la paix et d'alimenter le conflit, et *soulignant* qu'il importe de supprimer les causes et les facteurs de radicalisation des jeunes qui conduisent à la violence et à l'extrémisme violent et, dans certains cas, au passage à l'acte terroriste,

S'inquiétant que, étant donné une société globalisée, les terroristes et leurs partisans utilisent de plus en plus les technologies de l'information et de la communication, dont Internet, pour recruter des jeunes et les inciter à perpétrer des actes terroristes ainsi que pour financer, planifier et préparer leurs activités, et soulignant que les États Membres doivent agir dans un esprit de coopération pour empêcher les terroristes de tirer parti de la technologie, des moyens de communication et d'autres ressources à des fins d'incitation à la commission d'actes de terrorisme, et ce dans le respect des droits de l'homme, des libertés fondamentales et de toutes autres obligations dérivant du droit international,



Notant que les jeunes peuvent en outre servir d'exemple pour ce qui est de prévenir et de combattre l'extrémisme violent, lequel conduit parfois au terrorisme et alimente les conflits, empêche le développement socioéconomique et nourrit l'insécurité régionale et internationale,

Notant également que le Secrétaire général met actuellement la dernière main à un plan d'action pour la prévention de l'extrémisme violent qui place la participation, l'esprit d'initiative et la responsabilisation des jeunes au cœur des stratégies et politiques de l'Organisation des Nations Unies,

Prenant acte du Programme d'action mondial pour la jeunesse, des Principes directeurs sur la participation des jeunes à la consolidation de la paix, du Forum mondial sur la jeunesse, la paix et la sécurité d'août 2015, de la Déclaration des jeunes sur la jeunesse, la paix et la sécurité adoptée à Amman, du Sommet mondial de la jeunesse contre l'extrémisme violent, tenu en septembre 2015, et du Programme d'action contre l'extrémisme violent et pour la promotion de la paix, et considérant qu'ils jouent un rôle en jetant les bases de la participation de tous les jeunes et de leur contribution à la consolidation de la paix en temps ou au lendemain de conflit,

Prenant note de ce que les gouvernements et les organisations régionales et internationales font pour mobiliser les jeunes au service de la consolidation et de la pérennisation de la paix,

Invitant les États Membres à envisager de formaliser une approche du développement inclusif commune aux différents organismes des Nations Unies essentielle pour prévenir tout conflit et asseoir durablement la stabilité et la paix, et soulignant à cet égard combien il importe d'identifier et de s'attaquer à l'exclusion politique, économique, sociale, culturelle et religieuse et à l'intolérance, ainsi qu'à l'extrémisme violent, qui peuvent faire le lit du terrorisme comme autant de facteurs de conflit,

Considérant que la protection des jeunes pendant et après tout conflit et leur participation au processus de paix peuvent contribuer grandement au maintien et à la promotion de la paix et de la sécurité internationales, et convaincu que la protection des civils, y compris les jeunes en temps de conflit armé, doit figurer en bonne place dans toute stratégie globale tendant à régler des conflits et à bâtir la paix,

Notant les dispositions pertinentes du Statut de Rome de la Cour pénale internationale,

Participation

1. *Exhorte* les États Membres à examiner les moyens d'accroître la représentation inclusive des jeunes à tous les niveaux dans les instances de décision des institutions et dispositifs locaux, nationaux, régionaux et internationaux de prévention, et de règlement des conflits, y compris ceux qui luttent contre l'extrémisme violent, qui peut faire le lit du terrorisme et à envisager s'il y a lieu de mettre en place des mécanismes internes associant véritablement les jeunes aux processus de paix et au règlement des différends;

2. *Demande* à tous les acteurs concernés, y compris lorsqu'ils négocient ou mettent en œuvre des accords de paix, d'y associer les jeunes et de tenir compte de leurs vues selon qu'il convient, sachant que la marginalisation de la jeunesse est préjudiciable à l'établissement d'une paix durable dans toutes les sociétés, y compris en considérant des aspects spécifiques comme :

- a) Les besoins des jeunes en cas de rapatriement et de réinstallation et pendant les périodes de relèvement, de réintégration et de reconstruction après les conflits;
- b) Des mesures venant appuyer les initiatives de paix locales de jeunes et les processus autochtones de règlement des différends, qui associent les jeunes aux mécanismes de mise en œuvre des accords de paix;
- c) Des mesures donnant aux jeunes des responsabilités dans la consolidation de la paix et le règlement des conflits;

3. *Souligne* qu'il importe que les missions du Conseil de sécurité tiennent compte des considérations relatives à la jeunesse, y compris, le cas échéant, en consultant des organisations de jeunesse locales et internationales;

Protection

4. *Demande* à toutes les parties à un conflit armé de respecter scrupuleusement les obligations à elles faites par le droit international en matière de protection des civils, y compris des jeunes, notamment celles qui découlent des Conventions de Genève de 1949 et des protocoles additionnels de 1977 aux dites conventions;



5. *Engage* les États à s'acquitter des obligations résultant pour eux de la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés et du Protocole de 1967 se rapportant à ladite Convention, de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes de 1979 et de son protocole facultatif de 1999 et de la Convention relative aux droits des personnes handicapées;

6. *Engage également* les États Membres à s'acquitter de leurs obligations respectives de mettre fin à l'impunité et les invite à mener des enquêtes et à exercer des poursuites contre quiconque est responsable de génocide, de crimes contre l'humanité, de crimes de guerre et d'autres crimes odieux sur la personne de civils, y compris les jeunes, notant que la lutte contre l'impunité des crimes internationaux les plus graves s'est renforcée à la faveur de l'action menée et de l'exercice de poursuites contre ces crimes par la Cour pénale internationale, des tribunaux spéciaux et mixtes et des chambres spécialisées de tribunaux internes;

7. *Demande* à toutes les parties à des conflits armés de prendre les mesures nécessaires pour protéger les civils, y compris les jeunes, contre toutes les formes de violence sexuelle ou sexiste;

8. *Réaffirme* que les États doivent respecter et défendre les droits de l'homme de toute personne, y compris les jeunes à l'intérieur de leur territoire et relevant de leur juridiction comme le prescrit le droit international applicable et réaffirme qu'il incombe au premier chef à chaque État de protéger sa population contre le génocide, les crimes de guerre, le nettoyage ethnique et les crimes contre l'humanité;

9. *Exhorte* les États Membres à envisager, dans le respect du droit international, des mesures particulières propres à protéger les civils, y compris les jeunes, en temps et au lendemain de conflit armé;

Prévention

10. *Exhorte* les États Membres à créer un environnement porteur dans lequel les jeunes de tous horizons aient leur place et bénéficient de l'appui nécessaire pour mener des activités de prévention de la violence et favoriser la cohésion sociale;

11. *Souligne* qu'il importe de concevoir des politiques pour la jeunesse qui viennent renforcer les activités de consolidation de la paix et notamment favoriser le développement économique et social, appuyer les projets de développement de l'économie locale et offrir aux jeunes des perspectives d'emploi et de formation technique, en stimulant l'éducation, l'esprit d'entreprise et l'engagement politique constructif de la jeunesse;

12. *Demande instamment* aux États Membres d'agir, s'il y a lieu, en faveur d'une éducation pour la paix de qualité, qui donne aux jeunes les moyens de participer de façon constructive à la vie de la société civile et aux activités politiques inclusives;

13. *Demande* à tous les acteurs compétents d'envisager de mettre en place des dispositifs de promotion d'une culture de paix, de la tolérance et du dialogue interculturel et interreligieux, qui font une place aux jeunes et les dissuadent de prendre part à des actes violents, terroristes ou xénophobes, et de pratiquer toute forme de discrimination;

Partenariats

14. *Exhorte* les États Membres à accroître, autant que nécessaire, leur appui politique, financier, technique et logistique, compte tenu des besoins des jeunes et de leur participation aux efforts de paix entrepris dans les situations de conflit et d'après conflit, y compris par les entités, fonds et programmes des Nations Unies, notamment le Bureau d'appui à la consolidation de la paix, le Fonds pour la consolidation de la paix, le Programme des Nations Unies pour le développement, le Fonds des Nations Unies pour la population et ONU-Femmes, et par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime et les autres organismes compétents, ainsi que par les acteurs régionaux et internationaux;

15. *Souligne* le rôle crucial que joue la Commission de consolidation de la paix dans la lutte contre les causes et les facteurs de radicalisation des jeunes qui conduisent à l'extrémisme violent et, dans certains cas, au passage à l'acte terroriste, en faisant figurer dans ses avis et recommandations sur les stratégies de consolidation de la paix des mesures consistant à associer véritablement les jeunes aux activités qui se déroulent en temps et au lendemain de conflit armé;



16. *Engage* les États Membres à se rapprocher des communautés locales et des acteurs non gouvernementaux pour arrêter des stratégies de nature à permettre de faire pièce au discours de l'extrémisme violent susceptible d'inciter à des actes terroristes, à s'attaquer aux conditions qui sont le terreau de l'extrémisme violent, qui sont propres à faire le lit du terrorisme, et notamment en responsabilisant les jeunes, les familles, les femmes et les dignitaires du monde de la religion, de la culture et de l'éducation et tous autres groupes concernés de la société civile et à se donner des approches spécialement adaptées pour faire obstacle à tout recrutement dans ce type d'extrémisme violent et promouvoir l'inclusion et la cohésion sociales;

17. *Engage* tous ceux qui participent à la planification d'opérations de désarmement, démobilisation et réintégration à prendre en considération les besoins des jeunes touchés par les conflits armés, y compris certains aspects spécifiques comme :

a) Une offre d'emploi pour les jeunes tenant compte des réalités et de la problématique hommes-femmes, des politiques inclusives du travail, des plans d'action nationaux pour l'emploi des jeunes établis en partenariat avec le secteur privé, conçus en concertation avec les jeunes et prenant en considération le fait que l'éducation, l'emploi et la formation sont indissociables pour ce qui est de prévenir la marginalisation des jeunes;

b) Des cursus éducatifs adaptés et conçus de façon à promouvoir une culture de paix, le but étant de doter les jeunes de capacités et de compétences répondant aux besoins du marché du travail;

c) Un appui permettant aux organisations dirigées par des jeunes et à celles qui se consacrent à la consolidation de la paix d'agir comme partenaires dans les programmes pour l'emploi des jeunes et l'esprit d'entreprise;

18. *Prend acte* de sa volonté d'examiner les conséquences que les mesures décidées au titre de l'Article 41 de la Charte des Nations Unies pourraient avoir pour la population, y compris les jeunes, chaque fois qu'il adopte de telles mesures;

Prochaines étapes

19. *Invite* les entités des Nations Unies, les rapporteurs, envoyés spéciaux et représentants du Secrétaire général, y compris l'Envoyé spécial pour les enfants et l'Envoyé spécial pour les jeunes réfugiés, à mieux coordonner leurs actions dans la concertation s'agissant des besoins des jeunes en temps et au lendemain de conflit;

20. *Prie* le Secrétaire général de réaliser une étude sur l'apport des jeunes aux processus de paix et au règlement des conflits afin de recommander des mesures d'ordre local, national, régional et international efficaces, et de mettre les résultats de cette étude à sa disposition et à celle de tous les États Membres de l'Organisation des Nations Unies;

21. *Prie également* le Secrétaire général de mentionner, dans les rapports qu'il établit au sujet des questions dont le Conseil est saisi, les mesures prises en application de la présente résolution, y compris des informations sur les jeunes en temps de conflit armé et l'existence de mesures intéressant la prévention de conflit, les partenariats, la participation, la protection, le désengagement et la réinsertion des jeunes sous l'emprise de la présente résolution;

22. *Décide* de rester activement saisi de la question.



Monument de la paix
Luena, Angola



ሰላም	Amharic	Malino	Tonga
Alaáfia	Yoruba	M'tendere	Chi Nyanja/Chichewa
Alher	Songhaï	Murettele	Emakhuwa
Amahoro	Kinyarwanda / Hangaza / Rundi /Rufumbira/Giha	Mutenden	Bemba
Amana	Hausa	Mvoay	Béti-fang
Amani	Kiswahili	Nabáda	Somali
Asmomdwoe	Akan	Nabadda	Somali
Asomdwee	Twi	Nagaya	Oromo
Bobóto	Lingala	Natsywa	Hausa
Bupole	Tchiluba	Dutifafa	Gen/Éwé/Mina
Errébé	Bambara	Ombembwa	Umbundu
Ewirembe	Luganda	Onbili	Oshikwanyama
Fandriampahalemana	Malagasy	Paix	Français
Fifá	Fon	Paz	Português / Español
'Godo	Sara	Pé	Kreol
Hër	Kanuri	Peace	English
Jaama	Wolof	Rugare	Chishona/Manyika
Jam	Fulfulde (Pulaar/Pular/Fulani)	Runyaro	Shona
Kagiso	Setswana	Salam	Choua
Kayiroo	Manding (Mandenkan)	Salam	Maghrebi
Khotso	Sesotho	(salám) م.الس	Arabe
Kikoendi	Kikongo	Salem	Tigrinya
Kimiá	Lingala	Siriri	Sängö
Koosi	Masaba (Lumasaba)	Sôngô	Sango
Kuthála	Swati (Siswati)	Talwit	Tamazight
Kutululuka	Kimbundu	Thayu	Kikuyu (Gikuyu)
Lāfi	Mossi (Moré)	Udo	Igbo
Lafiya	Hausa	Ukuthula	Cokwe
Lùmana	Hausa	Ukuthula	IsiZulu /isiNdebele
Luvuvamu	Kikongo	Uxolo	Xhosa
		Vrede	Afrikaans
		Vuholelo	Mbunda



**« Les guerres prenant naissance dans l'esprit des hommes,
C'est dans l'esprit des hommes que doivent être élevées les défenses de la paix. »**

Acte constitutif de l'UNESCO

« Toute vie est une vie.

***Il est vrai qu'une vie apparaît à l'existence avant une autre vie,
Mais une vie n'est pas plus « ancienne », plus respectable qu'une autre vie,
De même qu'une vie n'est pas supérieure à une autre vie. »***

Charte du Mandén

Proclamée à Kourougan Fouga (XIII^e siècle)

***« La paix est essentiellement le respect de la vie.
La paix est le bien le plus précieux de l'humanité.
La paix est plus que la fin des conflits armés.
La paix est un comportement ».***

Déclaration de Yamoussoukro (1989)

« Je suis parce que tu es. »

Proverbe issu de la philosophie Ubuntu

**« Dans la forêt, quand les branches des arbres se querellent,
leurs racines s'embrassent. »**

Proverbe africain

